



« I LA TENE TI TO NA MBONGO – Tous ensemble pour le Sud-Est »

Programme de relèvement socioéconomique dans la zone Sud-Est de la République centrafricaine (RELSUDE)

PLAN DE RELÈVEMENT LOCAL

OUANGO



République centrafricaine, janvier 2022

CONDUIT PAR

EN PARTENARIAT AVEC

AVEC LE SOUTIEN DE

Sommaire

■	Liste des acronymes	3
■	Cadre d'action	5
■	Carte de la zone d'intervention	6
■	Méthodologie AGORA	7
■	Présentation de Ouango	8
■	Diagnostic territorial	9
	Carte générale du centre-ville de Ouango	10
	Cartographie des acteurs	11
	Services de bases	13
	• Eau	13
	• Hygiène et assainissement	16
	• Éducation	17
	• Santé	18
	Filières économiques	20
	• Agriculture	20
	• Pêche	21
	• Élevage.....	22
	• Commerce	22
	Gouvernance locale	24
	• Représentation	24
	• Justice et cohésion sociale	24
	• Diagnostic institutionnel	25
	• Autoévaluation des organisations de la société civile	27
■	Planification du relèvement	28
	Eau, hygiène et assainissement	29
	Éducation.....	32
	Santé	34
	Agriculture	36
	Pêche	38
	Élevage	40
	Commerce	42
■	Priorisation intersectorielle	44
■	Annexes	45

Liste des acronymes

ACDA	Agence centrafricaine de développement agricole
ACF	Action contre la faim
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
AEDD	Agence pour l'environnement et le développement durable
AGR	Activités génératrices de revenus
ANDE	Agence nationale pour le développement de l'élevage
ANE	Autorité nationale des élections
ANEA	Agence nationale de l'eau et de l'assainissement
APE	Association de parents d'élèves
AVEC	Association villageoise d'épargne et de crédit
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CLPR	Comité local de paix et de réconciliation
CLPS	Comité local de planification et suivi
CRCA	Croix Rouge centrafricaine
COGES	Comité de gestion
COHEB	Community humanitarian emergency board
COOPI	<i>Cooperazione internazionale</i>
CORDAID	<i>Catholic Organisation for Relief and Development Aid</i>
DR	Directeur/trice régional/e
ECAC	Enseignement catholique associé de Centrafrique
EHA	Eau, hygiène et assainissement
F1	Fondamental 1
F2	Fondamental 2
FACA	Forces armées centrafricaines
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFOM	Faiblesses, forces, opportunités et menaces
FOSA	Formation sanitaire

Liste des acronymes (suite)

FPU	Free Press Unlimited
GEPAD	Genre, paix et développement
IC	Informateur clé
MDA	Médecins d'Afrique
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine
MSF	Médecins sans frontières
NFI	Biens non-alimentaires
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OFCA	Organisation des femmes de la Centrafrique
OKG	<i>Ouali mon Kou Gne</i>
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme alimentaire mondial
PRL	Plan de relèvement local
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RELSUDE	Relèvement du Sud-Est
SG	Secrétaire général/e
THIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
VBG	Violence basée sur le genre
XAF	Franc CFA de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Cadre d'action

CONTEXTE

La crise politique et militaire de 2012-2014 en République centrafricaine (RCA) et ses conséquences ont particulièrement affecté les préfectures du Sud-Est de la RCA, à savoir la Basse-Kotto, le Haut-Mbomou, la Haute-Kotto, le Mbomou et la Ouaka. Ces dernières enregistrent encore à ce jour les besoins les plus aigus en termes d'accès à l'eau, à la santé, aux moyens de subsistance et à la protection¹.

Plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité socio-économique du Sud-Est : préfectures les moins densément peuplées, elles sont également les moins bien connectées au reste du pays, avec un Etat historiquement moins présent, accentuant l'influence des groupes armés (GA). Ajoutées à cela, les faibles ressources et compétences techniques au niveau communal et préfectoral freinent les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat dans l'exercice de leurs missions².

La relative stabilisation sécuritaire dans les chefs-lieux des sous-préfectures et les perspectives ouvertes par la signature de l'accord politique de paix et de réconciliation entre l'Etat et plusieurs groupes armés en février 2019 permettent d'envisager des réponses simultanées aux besoins humanitaires urgents et des actions de relèvement à plus long terme. En ce sens, le gouvernement a déjà engagé un effort de redéploiement des services publics dans les régions, ce qui laisse envisager un renforcement parallèle des services sociocommunautaires existants et des structures de gouvernance locale³.

Afin de soutenir ce processus, les organisations non gouvernementales (ONG) ACTED, OXFAM, COOPI, CONCERN, *Free Press Unlimited* (FPU) et IMPACT Initiatives, à travers AGORA, se sont réunies en consortium dans le cadre du projet RELSUDE, afin de répondre aux difficultés présentées ci-dessus et renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés dans 21 chefs-lieux de préfecture ou chefs-lieux de sous-préfecture dans la zone du Sud-Est (voir carte p. X). L'objectif du projet RELSUDE est à la fois de répondre aux besoins de base des populations, de renforcer les capacités de relèvement socio-économiques des communautés, et d'accompagner la consolidation du rôle des autorités locales.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Les plans de relèvement locaux (PRL) rassemblent les résultats d'une phase d'évaluation (diagnostic territorial) et d'une phase de planification participative. Les données sur lesquelles ils s'appuient sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives dans chacune des 21 localités ciblées par le projet (voir « Méthodologie AGORA » p.7 et « Annexe méthodologique » p.45). Les différents outils utilisés tentent d'obtenir une image représentative des besoins et dynamiques locales, sans toutefois pouvoir le garantir, étant donné le temps imparti et les contraintes pratiques.

L'objectif du PRL est de fournir une compréhension des besoins et opportunités pour les acteurs à la fois locaux et de l'aide humanitaire. Il s'agit en effet de soutenir i) les municipalités de ces territoires fragilisés par la crise dans la planification et la coordination de toutes les initiatives de relèvement local, et ii) les acteurs humanitaires dans l'identification d'interventions pertinentes directement réalisables dans le cadre du projet.

Le présent document constitue ainsi une feuille de route détaillant les priorités identifiées par la communauté, accompagnées de pistes de solutions concrètes et précises sur le plan technique, ainsi que d'une proposition de stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des affirmations figurant dans ce document sont basées sur l'analyse des données collectées sur une période définie, grâce à la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion.

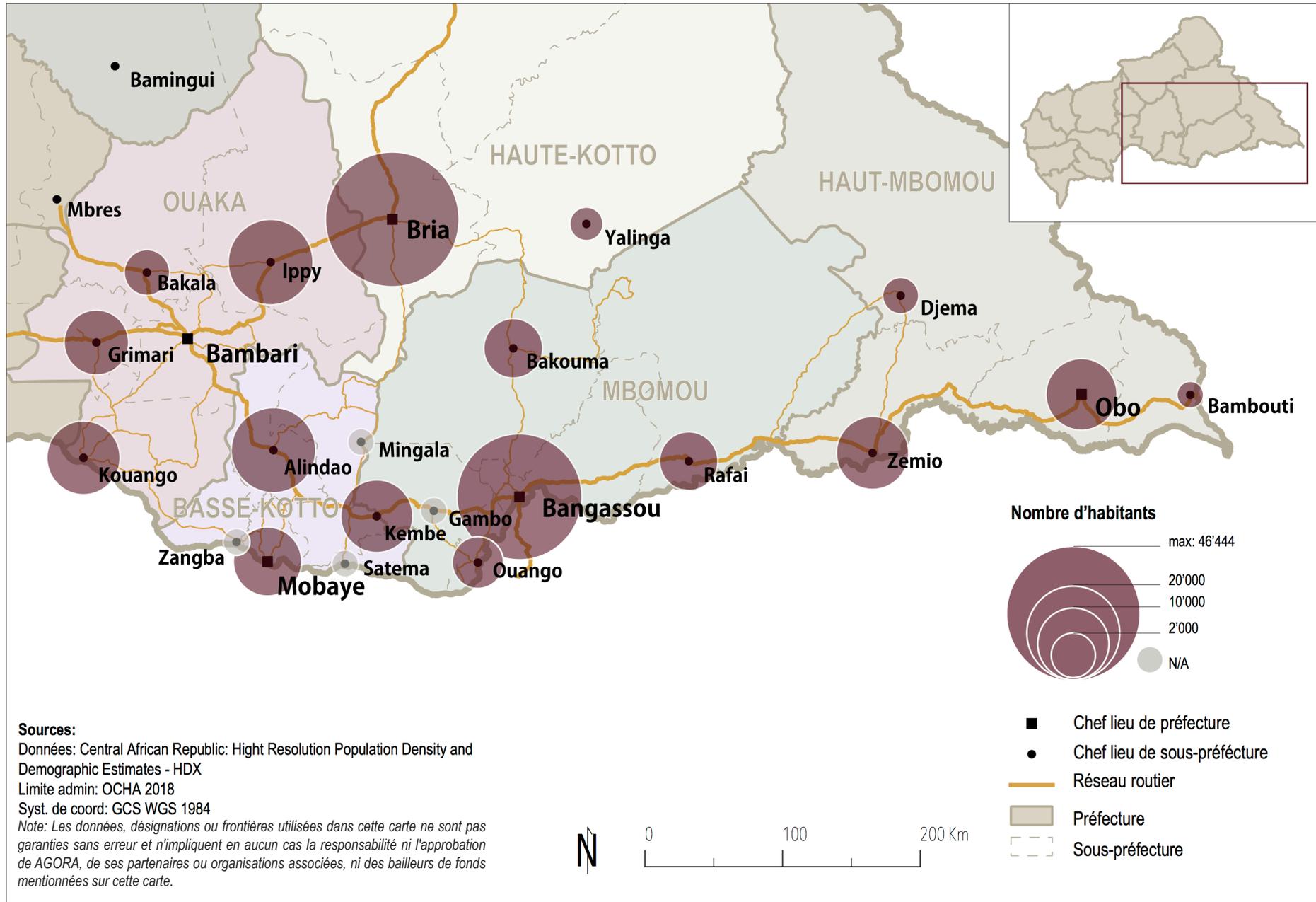
Le PRL représente également un instrument de coordination, remis aux partenaires humanitaires et aux acteurs institutionnels locaux afin de servir de base de travail à tous au niveau local. L'objectif est de replacer les acteurs locaux, institutionnels et communautaires, au cœur du processus de décision, pour faire en sorte que l'aide proposée par les acteurs humanitaires soit dirigée vers les priorités locales et selon les modalités adaptées au contexte.

¹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Aperçu des besoins humanitaires, 2021](#) – République centrafricaine.

² Banque mondiale, [Enquête nationale sur les monographies communales 2016](#) - République centrafricaine, 2017.

³ Finance For Impact, [Redéploiement de l'action publique en Centrafrique, étude de préfiguration d'un futur programme de gouvernance en Centrafrique](#), 2019.

Carte des localités couvertes par le projet RELSUDE



Méthodologie AGORA

ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL



PLANIFICATION PARTICIPATIVE

Objectifs : restituer les principaux résultats et prioriser les besoins identifiés avec les autorités locales et les membres de la communauté, en dégageant des pistes de solutions.



ENRICHISSEMENT PRÉFECTORAL

Entretiens individuels semi-structurés pour approfondir les questions techniques avec des experts sectoriels, humanitaires et institutionnels.

PLAN DE RELÈVEMENT LOCAL

GLOSSAIRE DE RÉPONDANTS

La communauté/ les habitants

groupes de discussion avec les membres de la communauté (deux questionnaires différents : un groupe de discussion communautaire sur la localité en général, un atelier de cartographie participative).

Autorité locale

entretien qualitatif individuel avec autorités institutionnelles et leaders communautaires (deux questionnaires différents : un sur la localité en général, un diagnostic institutionnel).

Gestionnaire de service

enquête quantitative individuel avec les gestionnaires des services de base : points d'eau, latrines communautaires, écoles, formations sanitaires et marchés.

Producteur

entretien qualitatif individuel, avec un informateur clé (IC) dans l'économie, sur la filière dans laquelle il/ elle travaille.

Groupe de discussion économique

groupe de discussion avec une variété d'IC sur l'économie, travaillant dans les filières différentes.

Acteurs économiques

les deux types d'IC dans l'économie (les entretiens individuels et groupes de discussion).

Ateliers de planification

groupes de discussion avec un mélange d'autorités locales, acteurs économiques et membres de la communauté.

Répondants

l'ensemble des répondants aux outils de collecte AGORA.

L'équipe AGORA a conduit un diagnostic territorial dans la ville de Ouango du **20 au 30 avril 2021**, suivi des ateliers de planification qui se sont déroulés le **26 et 27 mai 2021**.

Présentation de Ouango

HISTOIRE

Le nom « Ouango » vient de la langue yakoma et signifie « conseil ». Selon les autorités locales interrogées, lors de l'arrivée des Européens (colons et missionnaires) par voie fluviale, le sultan de Ouango a décidé de déplacer la ville à côté du fleuve pour faciliter les interactions avec eux.

Les quatre principales ethnies de Ouango sont les Dendji, les Yakoma, les Nzakara et les Yakpa. Selon la majorité des autorités locales, il existe des tensions entre ces groupes, en particulier les Dendji et les Yakoma : elles concernent souvent la délimitation de la ville, particulièrement la délimitation des zones de production et l'accès aux zones de pêche. Les tensions sociocommunautaires ont aussi été exacerbées pendant les élections législatives en 2021.

TERRITOIRE

Il existe 4 groupements à Ouango : Madagbandi, Ngalakpa, Zégui et Ouango-Kotta. Au sud du principale centre urbain, se trouvent plusieurs villages sur la rive du fleuve Mbomou, qui sont considérés comme une entité unique dénommée « secteur Fleuve ». Le groupement de Ouango-Kotta se trouve à 5km au nord-est de la ville. Ce groupement dispose de services de base importants, notamment le marché de Ouango-Kotta. Les autorités locales ont pris l'habitude de diviser la ville en deux parties : Ouango 1 au nord et Ouango 2 au sud, dont la frontière se trouve près de la gare routière. Cette division suit la division fait par le recensement de l'Autorité nationale des élections (ANE) en 2020.

Le maire a rapporté que la population du centre urbain de Ouango est de 16 725 habitants, s'appuyant sur le recensement de l'ANE en 2020. Selon la majorité des autorités locales, le groupement le plus peuplé serait Madagbandi. Les membres de la communauté soulignent des différences entre les groupements en termes de concentration ethnique.

La localité est desservie par deux axes secondaires, difficilement praticables par véhicule pendant toute l'année, qui montent vers Gambo dans le nord-est et Bangassou dans le nord-ouest. Il y a également beaucoup de circulation vers la République démocratique du Congo (RDC) par voie fluviale. Pendant la saison pluvieuse, l'axe vers Gambo et des axes mineurs vers les villages de Toki et Bema deviennent impraticables, mais ces axes peuvent être contournés par des pistes en cas de difficulté.

Selon les autorités locales, des événements violents à Ouango ont eu lieu entre 2013 et 2018, dont les plus violents à l'arrivée d'un groupe armé en 2013. Selon quelques autorités locales, ce même groupe a commis de graves exactions contre la population en 2016 et 2017. Un autre groupe armé a fait des incursions entre 2017 et 2018. Au moment de l'évaluation, ce dernier groupe n'était plus présent depuis un an, mais il était encore présent à Bema qui se trouve à 27km du sud-est de la ville.

Les événements entre 2013 et 2018 ont entraîné des mouvements importants de population vers la brousse, la ville de Bangassou, les îles du fleuve Mbomou, et la RDC. Selon les membres de la communauté, certains déplacés étaient rentrés au moment de l'évaluation, mais de nombreux autres demeurent déplacés en raison de l'insécurité. La majorité désireraient revenir dans leur localité d'origine pour avoir accès à la terre et aux services de bases, mais une minorité de déplacés souhaiterait rester sur place. Il n'y a aucun site de déplacés ou de retournés à Ouango, les déplacés et retournés dans la localité vivent dans des familles d'accueil.

Tous les participants aux groupes de discussion ont rapporté ne pas se sentir en sécurité. Les habitants attribuent ceci à l'absence des forces de sécurité, et à un taux élevé de banditisme et de violence dans la localité. Les deux groupes d'hommes interrogés ont constaté que les femmes sont plus souvent victimes de cette insécurité ; un groupe d'hommes a mentionné qu'après une certaine heure les femmes ne circulent pas dans la localité. Les hommes et les femmes interrogés avaient aussi des appréciations différentes de leur liberté de circulation au sein de la ville et hors de la ville. Les hommes avaient une appréciation plus positive que les femmes, en citant notamment l'absence de groupes armés où de barrières illégales dans la localité. Les femmes ont rapporté qu'elles ne circulent « pas librement » vers les autres localités et « pas du tout librement » au sein de la localité, à cause de l'insécurité.

Plusieurs bâtiments officiels de Ouango restent détruits depuis les événements violents : la Gendarmerie, le bureau de Service des eaux et forêts et le bureau de la Cellule coton.

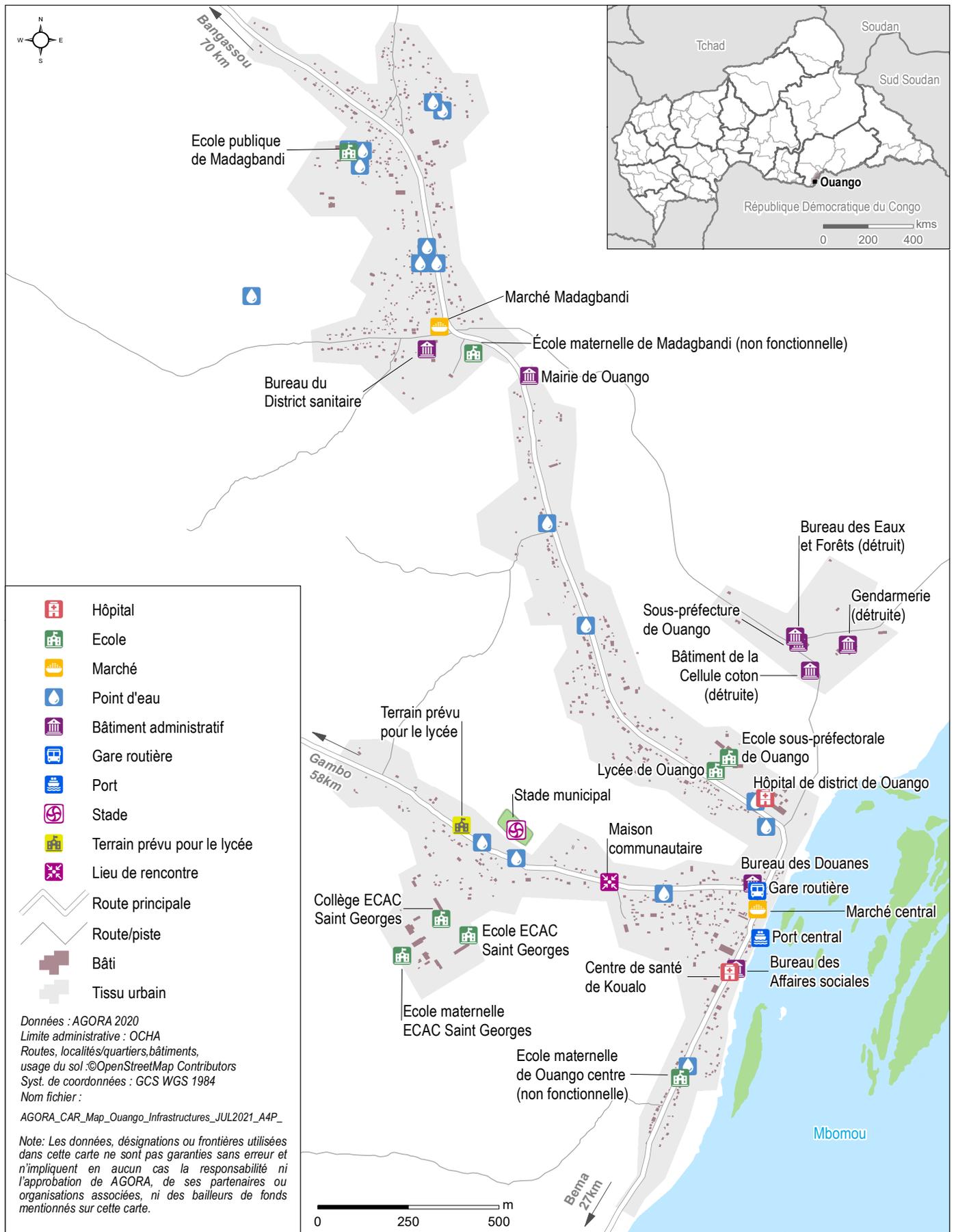
Il y a des mines d'or et de diamant autour de Ouango : à Sembela (près du village Toki), et à Mama-Télé (près du village Kengougba), sur l'axe vers Bangassou. La population de Ouango elle-même est légèrement impliquée dans l'exploitation minière, mais la plupart de cette activité est effectuée par des travailleurs migrants venants de Bangassou, Bakouma, Nzako, et la RDC. Selon les membres de la communauté il n'y a aucune gestion formelle de ces mines.



Diagnostic territorial

OUANGO

Carte générale du centre ville de Ouango



Cartographie des acteurs

ACTEURS INSTITUTIONNELS

- Secrétaire de la sous-préfecture
- Maire
- Chefs locaux⁴
- Chef de secteur des Affaires sociales
- Chef de cantonnement forestier (service des Eaux et forêts)
- Chef de secteur scolaire
- Chef de section administrative et gestion du district sanitaire de Ouango-Gambo

SOCIÉTÉ CIVILE

- OFCA
- CLPR
- Association de la Jeunesse
- Plateforme religieuse

PARTENAIRES DE L'AIDE

- Basés dans la ville :**
- aucun⁵
- Ayant des projets réguliers :**
- ONG nationale : Caritas, ESF, GEPAD
 - ONG internationales : ACTED, CORDAID, MDA, CUAMM, ACF, OXFAM, MSF, COOPI
 - Organisations multilatérales : OIM, PAM, LONDO⁶

ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Groupements agricoles : SODEHO, Ouali mon Kou Gne (OKG), Kate za nda, Kwa nzoni
- Producteurs d'huile de palme : Nzoni mafouta
- Association agro-commerciale : Gui na ti mon
- Associations de commerçants
- CHINKO⁷

FORCES DE SÉCURITÉ

- Aucune

Le maire était présent à Ouango lors de l'évaluation AGORA. Le sous-préfet était absent, mais effectue des visites mensuelles dans la localité et y est très actif, selon les membres de la communauté. Le secrétaire général (SG) de la sous-préfecture sur place assure une présence continue. Selon les représentants interrogés, le principal rôle de la sous-préfecture et de la mairie est de coordonner les activités des services déconcentrés de l'Etat, et de promouvoir la paix et la sécurité.

Les services déconcentrés semblent bien collaborer avec la mairie et la sous-préfecture, dans différents domaines. Pour l'éducation et la santé, il s'agit surtout d'organiser ou superviser des campagnes de sensibilisation et de travailler à la fourniture de services de base, tandis que le service des eaux et forêts travaille avec la mairie et la sous-préfecture sur la collecte des recettes communales.

Les services préfectoraux de la santé et de l'éducation effectuent régulièrement les visites dans la localité depuis Bangassou. Les représentants de l'éducation viennent deux fois par an : une fois lors de la rentrée scolaire pour faire le bilan des inscriptions et une seconde fois pour organiser les examens. Les services

médicaux viennent entre 3 et 4 fois par an pour les campagnes de vaccination. Le directeur régional (DR) des Eaux et forêts, basé à Bangassou, effectue les visites mensuelles pour la supervision des activités à Ouango. Selon le représentant du district sanitaire, le médecin chef du district sanitaire Ouango-Gambo est basé à Bangassou mais effectue des visites régulières.

La localité semble compter un nombre important d'associations économiques et d'organisations de la société civile (OSC). Le service des affaires sociales les encadre et les supervise, en plus des écoles maternelles, et des activités de lutte contre la violence conjugale et la violence basée sur le genre (VBG).

Les principales organisations de la société civile sont le comité local de paix et de réconciliation (CLPR), l'Organisation des femmes de la Centrafrique (OFCA) et l'association de la Jeunesse. L'association de la Jeunesse est impliquée dans l'organisation d'activités sportives (surtout le football), l'assainissement de la ville, et la sensibilisation sur la paix. L'OFCA sensibilise les femmes sur leurs droits et libertés et gère les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Les deux organisations sont impliquées dans des activités

⁴ Le chef de quartier est le représentant de la communauté, traditionnellement élu pour des durées de 5 à 10 ans. Les chefs de quartiers élisent à leur tour un chef de groupement, c'est-à-dire un ensemble de quartiers.

⁵ OCHA, *3W Présence physique zone Sud-Est*, janvier 2021 et OCHA, *3W Présence opérationnelle zone Sud-Est*, janvier 2021.

⁶ Le projet LONDO (« debout » en Sango) de la Banque Mondiale a pour ambition de fournir un emploi temporaire aux personnes vulnérables et de faciliter l'accès aux services de base sur l'ensemble du territoire national.

⁷ CHINKO est un projet conjoint entre l'entreprise *African Parks* et le ministère des Eaux et Forêts, qui couvre un espace de 20 000 km² dans le Sud-Est de la RCA. L'objectif du projet est principalement la protection de la biodiversité, tandis que l'organisation veut soutenir les communautés autour du parc CHINKO aussi. Plus d'informations sur leur [site web](#).

Cartographie des acteurs

génératrices de revenus (AGR), en particulier la saponification.⁸ Selon plusieurs IC, ces organisations collaborent bien entre elles, ainsi qu'avec les leaders communautaires.

Les groupements et associations agricoles semblent bien développés dans la ville. Des associations de commerçants existent également, mais selon les IC économiques, ils sont moins développés. Au moment de l'évaluation AGORA, les groupements de pêcheurs et d'éleveurs avaient suspendu leurs activités à cause de l'insécurité.

Il n'y a aucune ONG, nationale ou internationale, basée à Ouango. Cependant, plusieurs organisations réalisent régulièrement des projets (voir tableau ci-dessous). La plupart des autorités

institutionnelles et représentants de la société civile interrogés ont rapporté que les autorités locales collaborent bien avec les partenaires de l'aide. Une autorité locale a rapporté que la qualité de communication avec les autorités locales varie entre les ONG. D'habitude, les partenaires présentent leurs projets aux autorités, et ensuite, les services déconcentrés de l'Etat, les chefs locaux ou le CLPR font la mobilisation et la sensibilisation pour le projet. Les affaires sociales peuvent particulièrement aider les partenaires de l'aide pour l'identification de groupements bénéficiaires.

Le projet CHINKO gère un parc national dans la localité : il travaille étroitement avec le service des Eaux et Forêts.

SECTEUR	ORGANISATION
Abris & biens non-alimentaires (NFI)	ACTED Distribution de kits NFI
Infrastructures	ACTED Réhabilitation des infrastructures (ponts)
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	ACTED Construction de forages (planifié) LONDO Recrutement de la population pour l'assainissement public, dotation d'équipements de nettoyage GEPAD Appui aux forages
Education	Caritas Construction de hangars en bâche, formation d'enseignants et de maître-parents, dotation de kits scolaires ESF Dotation de kits scolaires
Santé	CORDAID Construction et réhabilitation des bâtiments, distribution de médicaments, appui aux formations sanitaires (FOSA) MDA Distribution de médicaments CUAMM Supervision et formation des agents de santé ACF Formation des agents de santé MSF Vaccination et visites de soin mobile
Nutrition	MDA Prise en charge médicale des enfants malnutris ACF Prise en charge médicale des enfants malnutris
Sécurité alimentaire	ACTED Formation de groupements agricoles, distribution de semences et de vivres PAM Distribution de vivres COOPI Distribution de vivres
AGR	ACTED Appui (planifiée) à l'agriculture, l'élevage, la pêche, et la chasse, distribution de cash
Conservation	CHINKO Parc national

⁸ Les petites activités de production et de commerce représentent l'un des principaux mécanismes de génération de revenus, utilisé par les associations locales dans le Sud-Est de la RCA. Ces revenus peuvent ensuite financer les activités de l'association : par exemple, la sensibilisation, les projets dans la ville, et l'aide sociale aux vulnérables.

Services de base

EAU

Dans le centre urbain de Ouango, AGORA a pu évaluer 14 points d'eau, dont 10 pompes à main et 4 puits non protégés. S'ajoutent à ces points d'eau quelques sources et puits aménagés et non-aménagés, dont nombre d'entre eux semblaient abandonnés et non fonctionnels au moment de l'évaluation. Parmi les 14 points d'eau enregistrés, 2 sont non fonctionnels, depuis plus de 3 ans. Les principales raisons de non-fonctionnement sont la destruction de l'infrastructure, l'assèchement de la source aquifère et des difficultés d'accès au point d'eau.



des points d'eau évalués sont fonctionnels



points d'eau fonctionnels sont utilisés pour boire

Tous les points d'eau utilisés pour boire sont jugés potables par leurs gestionnaires.

La plupart des points d'eau (9/12) est utilisée par environ 50 à 100 ménages. 8 points d'eau ont vu une forte augmentation de leur utilisation : selon les gestionnaires de services, ceci serait principalement dû à une augmentation de la population liée à l'arrivée de déplacés et retournés.

Les évaluations avec les gestionnaires des services ont montré que toutes les pompes à main disposent de comités de gestion (COGES). L'utilisation de la quasi-totalité (11/12) des points d'eau fonctionnels est gratuite. Une seule pompe à main est payante avec un frais de 10L par bidon.

Les gestionnaires des points d'eau ont souligné que parmi les 14 points d'eau, 10 ont été construits par des ONG internationales, 2 par les propriétaires des points d'eau et 2 autres par la communauté elle-même.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

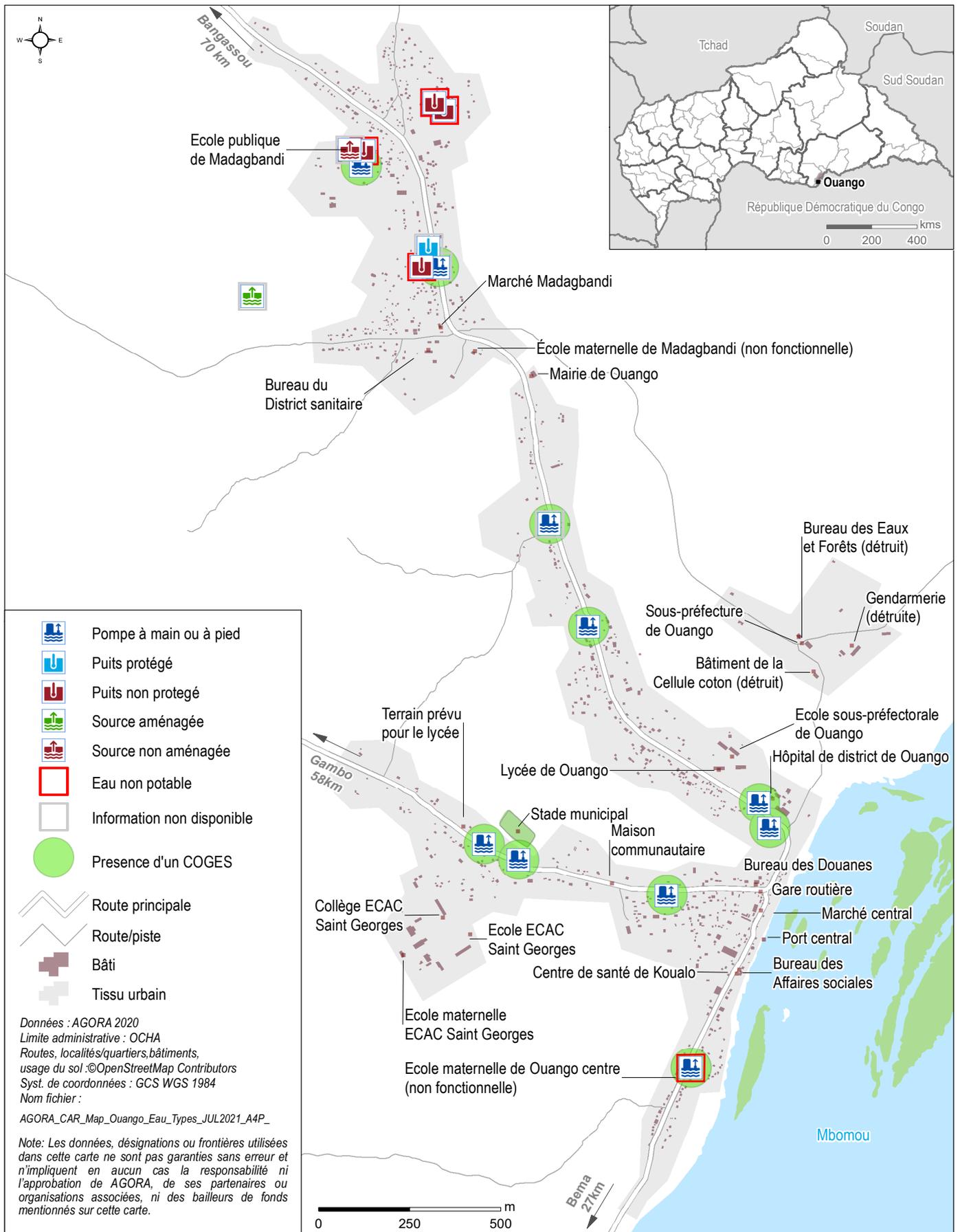
-  Manque de matériel de maintenance
-  Manque de ressources financières
-  Manque de personnel qualifié

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

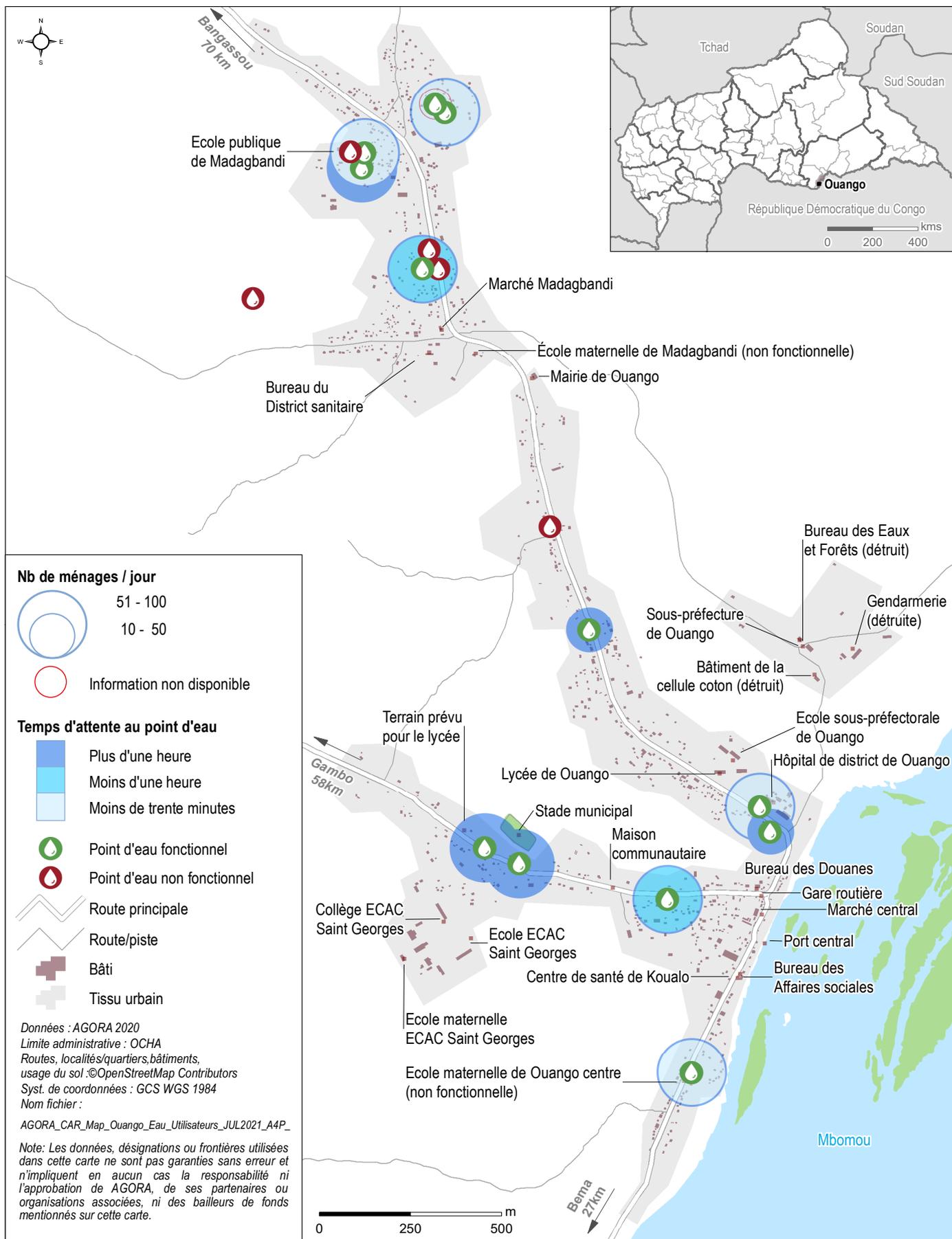
Les membres de la communauté rencontrés ont rapporté que le nombre des points d'eau est insuffisant au regard de la population de Ouango, ce qui contraint celle-ci à parcourir une longue distance pour s'approvisionner en eau, ou à utiliser l'eau du fleuve et les puits non-protégés pour boire. Cette contrainte expose la population à des risques de maladies d'origine hydrique. L'insuffisance de points d'eau a été accentuée par une augmentation de la population au cours des deux dernières années, suite aux mouvements de population.

La mauvaise qualité de l'eau, notamment le manque d'eau potable, dans la ville de Ouango constitue une autre barrière d'accès à l'eau. Selon les participants aux groupes de discussion, cela est principalement dû à un manque de produits de traitement d'eau, un manque de techniciens qualifiés et un manque de sensibilisation sur l'entretien des points d'eau. Par ailleurs, un problème de gestion des points d'eau a été aussi évoqué, concernant notamment le non-respect des heures d'ouverture et de fermeture des points d'eau.

Cartographie des services - Caractéristiques des points d'eau



Cartographie des services - Usage des points d'eau



HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

Selon les membres de la communauté, il existe 3 blocs de latrines communautaires dans la ville de Ouango, dont 1 bloc au niveau de la mairie, 1 bloc au marché central, et 1 bloc au marché de Madagbandi. Cependant, l'équipe AGORA n'a que pu évaluer 2 blocs (ceux de la mairie et du marché Madagbandi). La communauté a également rapporté 2 blocs de latrines dans le village Gomba, situé à 6 km sur l'axe Bema.⁹

Les 2 latrines évaluées ont été construites par des ONG internationales. Elles sont accessibles toute l'année, y compris la nuit et en saison pluvieuse, bien qu'elles ne soient que partiellement fonctionnelles depuis plus d'un an, du fait d'un manque de maintenance et de nettoyage.

Les 2 latrines ont des bâtiments en dur ; avec des portes, et séparées par genre. Cependant, les latrines de la mairie n'ont pas de verrous et les latrines du marché Madagbandi n'ont pas de dispositif de lavage de mains.

39

nombre moyen de ménages utilisant les latrines du marché Madagbandi, par jour.¹⁰

La fréquentation des deux latrines a beaucoup augmenté avec les événements, surtout à cause de l'augmentation de la population et la destruction de latrines à proximité.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

La principale contrainte soulignée par les gestionnaires des latrines est le manque de ressources financières.

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les participants aux groupes de discussion ont mentionné une insuffisance de latrines communautaires, due au manque de matériaux de construction et au manque d'initiatives communautaires pour en construire. Les habitants de la ville de Ouango utilisent le fleuve comme alternative, et la défécation à l'air libre est une pratique courante dans la localité.

Une autre barrière est le manque de moyens financiers de la population pour construire les latrines familiales. Selon certains participants aux groupes de discussion, les latrines existantes sont construites avec des matériaux traditionnels et ne sont pas

durables (notons que les habitants du « secteur Fleuve » ont été plusieurs fois victimes des cas d'inondation en saison pluvieuse).

Plus généralement, le secteur de l'assainissement à Ouango est caractérisé, selon les personnes interrogées, par une forte insalubrité, due au manque d'entretien, à l'absence de représentant de l'Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANEA), et au non-respect des règles d'hygiène. Les membres de la communauté interrogés ont évoqué un manque de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement, à cause du dysfonctionnement ou de l'absence des comités de gestion des latrines.

ASSAINISSEMENT PUBLIC

En principe, le maire et les chefs locaux sont responsables d'assurer l'assainissement et la salubrité de la ville, selon les membres de la communauté interrogés. Au moment de l'évaluation, il semblait qu'il n'y avait aucun service de voirie à la mairie de Ouango, mais le projet LONDO assurerait depuis un an le nettoyage de la ville *via* les travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO), et la fourniture des outils de travail.

Les autorités locales et les groupes de discussion ont aussi rapporté des activités ponctuelles d'assainissement des lieux publics. Ces activités sont organisées par la mairie, la sous-préfecture, les leaders communautaires et l'association de la Jeunesse. Pour améliorer le fonctionnement de ces activités, les autorités locales ont rapporté que les organisateurs ont besoin de moyens financiers, d'outils de travail (haches, limes, pioches, brouettes, pelles, râpeaux, gants, barres à mine, machettes, dabs, bottes, sifflets, et houes) et de moyens de communication comme des haut-parleurs.

⁹ Le projet AGORA se focalise sur les centres urbains de chaque localité, et donc le périmètre géographique du diagnostic territorial varie entre 5 km et 10 km du centre-ville, selon le contexte. [Voir les termes de référence \(TdR\) AGORA RELSUDE.](#)

¹⁰ Le gestionnaire des latrines de la mairie ne disposait pas des données sur le nombre d'utilisateurs des latrines.

ÉDUCATION

La ville de Ouango compte 10 établissements scolaires, à savoir : trois écoles maternelles, cinq écoles de Fondamental 1 (F1)¹¹ (l'école sous-préfectorale, l'école mixte de Ouango-Kotta, l'école publique de Madagbandi, l'école Saint-Georges et l'école mixte de Toki), un collège, et un lycée public. Le lycée occupe actuellement certains bâtiments au sein de l'école sous-préfectorale. Un nouveau terrain a été prévu pour le lycée (voir carte générale p. 10) mais la construction n'avait pas commencé au moment de l'évaluation.¹² Parmi ces 10 écoles l'équipe AGORA a pu en évaluer 9.¹³

Les établissements de l'Enseignement catholique associé de Centrafrique (ECAC), et les deux écoles de Madagbandi, ont été construits par des acteurs religieux. Les autres l'ont été par des acteurs privés (l'école maternelle de Ouango centre), la communauté (l'école mixte de Ouango-Kotta), un chef communautaire (l'école sous-préfectorale) et l'Etat (le lycée public).



des écoles évaluées sont fonctionnelles

Parmi les établissements cités, deux écoles maternelles sont non fonctionnelles ; à cause du manque de ressources financières pour celle de Madagbandi et à cause de l'insécurité et des pillages pour celle de Ouango centre.



des écoles disposent des latrines



des écoles dispose d'un point d'eau

L'école publique de Madagbandi dispose d'une pompe à main.

Le nombre moyen d'élèves par salle de classe est de 25 pour les établissements privés, et 79 pour les établissements publics. Le nombre d'élèves a augmenté dans les deux dernières années, parce que beaucoup d'élèves habitant dans la localité ont repris les cours, et la population de la localité a augmenté.

Toutes les écoles fonctionnelles à Ouango disposent d'au moins un enseignant qualifié. Pourtant, 5 gestionnaires d'école sur 7 estiment que ces enseignants sont soit insuffisamment formés, soit ils ont besoin d'un renforcement de capacité. 0/7 ont jugé que la formation des maître-parents était suffisante.

3

nombre moyen d'enseignants qualifiés dans toutes les écoles évaluées, contre 3 maître-parents.¹⁴

Toutes les écoles fonctionnelles de Ouango sont payantes, avec un coût moyen de 2000 XAF par année scolaire dans les écoles publiques. Malgré cela, tous les gestionnaires ont rapporté qu'ils n'ont pas la capacité de payer les frais de fonctionnement, ou qu'ils les paient difficilement.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque d'enseignants qualifiés



Manque de matériels pédagogiques et d'équipements de base (table-bancs, tableaux)



Manque de ressources financières pour payer les frais de fonctionnement



Surutilisation et pression sur le service

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les participants aux groupes de discussion ont identifié comme principale barrière d'accès à l'éducation le nombre insuffisant d'enseignants qualifiés : ces derniers ont spécifié que plusieurs enseignants affectés dans la localité n'ont pas encore pris leurs postes. Une deuxième barrière serait le manque de moyens financiers pour payer les frais d'écologie : les enfants qui ne peuvent pas aller à l'école font des travaux domestiques, champêtres ou lié au petit commerce.

L'insuffisance de bâtiments scolaires et salles de classe, et un manque de fournitures scolaires et d'équipements de base constituent également une barrière d'accès à l'éducation. Finalement la communauté a évoqué le long parcours vers l'école pour les élèves qui habitent loin du centre-ville. Le trajet peut durer une heure, ce qui entraîne un risque d'accidents en cours de route, ou de maladie, surtout pendant la saison pluvieuse.

¹¹ La structure globale du système éducatif centrafricain, comprend les niveaux suivants : 3 ans préscolaires, 6 ans pour l'éducation primaire ou Fondamental 1 (F1), quatre ans pour le premier cycle l'éducation secondaire ou Fondamental 2 (F2), trois ans pour le second cycle de l'éducation secondaire, et quatre dernières années pour l'éducation supérieure. (Cluster Education, *Stratégie Cluster Education République Centrafricaine*, 2019-2021).

¹² Selon un groupe de discussion, la construction du lycée n'a pas pu commencer à cause de détournement des fonds doté pour la construction.

¹³ L'école mixte de Toki, qui se trouve dans le secteur fleuve de la ville de Ouango, n'a pas pu être évaluée.

¹⁴ Les maître-parents sont les enseignants pris en charge par la communauté pour compenser l'absence des enseignants titulaires. Ils sont souvent peu formés. (Cluster Education, *Stratégie Cluster Education République Centrafricaine*, 2019-2021).

SANTÉ

La ville de Ouango compte 2 structures de santé, dont 1 hôpital de district et 1 centre de santé, qui sont tous publics et fonctionnels, malgré des petits dégâts matériels connus dans les deux dernières années. Ces deux structures sont gérées chacune par un COGES.

L'hôpital de district et le centre de santé accueillent, respectivement, une moyenne de 30 et 22 patients par jour. Les deux structures sont fortement sur utilisées selon leur gestionnaire.



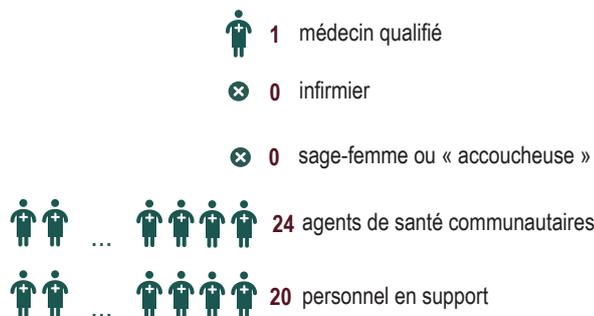
1/2 structures dispose des latrines fonctionnelles



1/2 structures (l'hôpital de district) dispose d'un accès à un point d'eau potable

L'hôpital dispose de latrines mais qui ne sont pas fonctionnelles. Il n'y a aucun générateur, ni ambulance dans les deux structures.

Parmi les 45 personnels sanitaires à Ouango :



Les consultations sont payantes pour les deux structures, sauf pour les femmes enceintes et allaitantes, les enfants de 0 à 5 ans, et les membres des communautés indigènes.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :

-  Manque de personnel qualifié
-  Manque de médicaments et d'équipements de base
-  Manque de ressources financières
-  Surutilisation et pression sur le service
-  Manque d'électricité
-  Insuffisance de bâtiments et mauvaise qualité des bâtiments existants

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

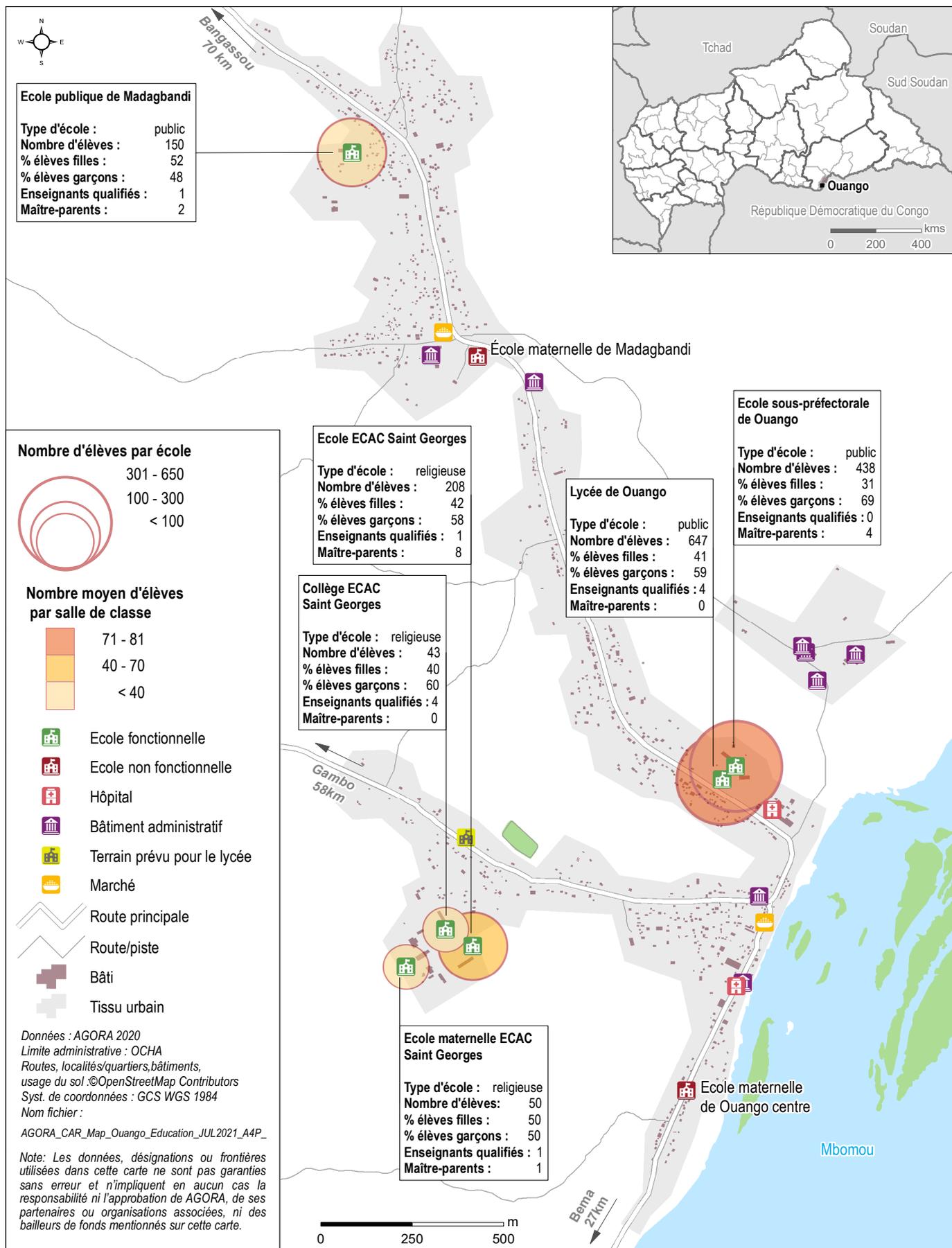
Les participants aux groupes de discussions ont mentionné le manque de moyens financiers pour payer les frais de consultation et les médicaments, comme principale barrière d'accès à la santé.

Ces participants ont également confié que la capacité d'accueil des structures de santé était insuffisante par rapport au nombre d'habitants dans la localité, et que certains services sanitaires manquaient au sein des structures existantes, en particulier le service d'accueil des patients. Ils ont évoqué également le manque d'équipements (en particulier les lits, draps et moustiquaires) et le manque de médicaments.

En outre, il y a un manque de personnel soignant à Ouango, en particulier des accoucheuses. Ceci serait attribuable à la situation sécuritaire qui décourage le personnel de prendre leurs postes.

Finalement, les membres de la communauté ont évoqué les difficultés d'accès à ces structures sanitaires à cause de la longue distance à parcourir pour les habitants éloignés du centre-ville. Ces difficultés sont exacerbées par l'insécurité, le mauvais état des routes et le manque de moyens de transport privé ou d'ambulance. Des cas d'accouchements ou de morts durant le trajet vers les infrastructures sanitaires ont ainsi été rapportés.

Cartographie des services - Éducation et santé



Filières économiques

AGRICULTURE

Tous les répondants ont indiqué que l'agriculture est la principale activité économique de Ouango.

Sur le plan agroécologique, Ouango se situe dans la zone forestière du pays, favorable à une grande variété de cultures.¹⁵ Selon l'évaluation AGORA, les principales cultures de Ouango sont l'arachide, le riz, le manioc, le taro, le maïs, le banane, le courge, et les autres légumes. Selon un groupe de discussion économique les cultures de cacao, palmier et café existent également.

Les produits de l'agriculture sont consommés et vendus localement, dans d'autres villes comme Bria et Bakouma, et en RDC. Les agriculteurs s'approvisionnent en matières premières à Bema, Bangassou et en RDC, dans les mois de mars et avril.

Les groupes de discussion économiques ont rapporté que la concurrence entre les agriculteurs pour vendre leurs produits est très élevée à cause du nombre élevé d'agriculteurs dans la localité. Cette concurrence est exacerbée par une faible demande pour les produits agricoles due au fait que beaucoup d'habitants produisent pour leur propre consommation. Selon les producteurs, l'arachide est le produit le plus rentable, tandis que le riz, maïs et manioc sont les moins rentables.

L'agriculture est pratiquée par toute la population de Ouango, sans distinction d'ethnie ou de genre, et elle est l'activité qui emploie le plus de personnes dans la localité. Deux producteurs ont rapporté que la vente des produits est pratiquée plutôt par les femmes, alors que la main d'œuvre pour l'agriculture n'a pas de distinction de genre.

La principale barrière à l'agriculture selon les acteurs économiques est la difficulté à écouler les produits agricoles. Cela serait dû au manque d'acheteurs dans la localité, du manque de moyens de transport, et l'enclavement de la ville du fait de la dégradation des routes.

Les acteurs économiques ont rapporté d'autres barrières au développement de l'agriculture : l'insuffisance des semences dans la localité, le manque d'outils de travail, et le manque d'appui technique et de formation pour les cultivateurs à cause de l'absence du service technique agricole dans la localité.

Finalement, les groupes de discussion économiques ont cité plusieurs aléas naturels qui perturbent l'agriculture : d'abord ils ont constaté des changements climatiques, notamment la perturbation du calendrier agricole, et la dégradation de productivité de certaines cultures. Ils ont également rapporté la présence de maladies et de nuisibles (rongeurs) qui s'attaquent aux plantes, en particulier pendant la saison pluvieuse (mai et juin notamment).

Les acteurs économiques ont souligné que les cultivateurs de Ouango se sont réunis en petits groupements, avec les frais d'adhésion de 500 XAF par personne. Il existe également une association d'agro-commerce et une association de producteurs d'huile de palme. Pourtant, les agriculteurs ont évoqué le besoin de développer ces groupements, et d'organiser des foires agricoles pour redynamiser la filière.

L'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA) n'est pas présente à Ouango.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse FFOM¹⁶ de la filière agricole à Ouango :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Forte demande de main d'œuvre : source d'embauche locale Fertilité du sol Structuré en groupement 	<ul style="list-style-type: none"> Faible demande pour les produits agricoles Mauvaise approvisionnement en intrants (semences et outils de travail) 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser les foires agricoles Faciliter l'export des cultures : réhabiliter les axes Mieux développer les groupements agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> Changement climatique. Aléas naturels : maladies de plantes et animaux ravageurs. Insécurité

¹⁵ Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Document de Politique Agricole Nationale (DPAN)*, août 2019.

¹⁶ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiées par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Ouango.

PÊCHE

Les principaux produits de la pêche à Ouango sont : le capitaine, les carpes, le tilapia et le fretin. Plusieurs producteurs ont rapporté que les produits de la pêche sont les produits les plus demandés dans la localité. Les acteurs économiques ont également rapporté que la concurrence entre les pêcheurs est très forte du fait du nombre élevé de pêcheurs.

Les poissons frais et fumés sont consommés et vendus par les pêcheurs de Ouango. Faute de moyens de transport routier, les produits sont vendus principalement localement et en RDC. Une petite partie est vendue dans des autres villes comme Bangassou et Bangui malgré les difficultés de transport.

Selon un producteur, quelques outils de pêche sont disponibles sur le marché de Ouango, et les pêcheurs peuvent donc s'approvisionner localement. Cependant, les marchés de Bema, Bangassou et Bangui sont mieux approvisionnés selon les groupes de discussion avec les acteurs économiques.

Les groupes de discussion économiques ont rapporté que la pêche fournit beaucoup d'emplois dans la localité, pour la pêche et la transformation de poisson frais en poisson fumé. Pourtant ces emplois ne sont ni ouverts à l'ensemble de la population ni continus pendant l'année. Selon les acteurs économiques, les activités de la pêche sont pratiquées exclusivement par les hommes, tandis que les femmes se chargent de la vente des produits. De plus, la pêche est suspendue pendant la saison pluvieuse et les pêcheurs pratiquent donc d'autres activités économiques (agriculture ou commerce) pendant cette période.

La pêche est la seule filière qui est pratiquée avec une distinction d'origine ethnique à Ouango. Selon les groupes de discussion économiques, les ethnies Dendji et Yakoma sont particulièrement impliquées dans la pêche. Les autorités locales ont cité la pêche comme un des principaux sujets de tensions sociocommunautaires.

Outre la dépendance saisonnière, les acteurs économiques ont mentionné plusieurs barrières au fonctionnement de la pêche. Ils ont évoqué un manque de matériels (pirogues, filets, bâches, pagaies, hameçons machettes, haches, et congélateurs, entre autres). Un producteur a également évoqué le manque de mécanisme de conditionnement de poisson frais. Enfin, la vente des produits hors de la localité est freinée par le manque de moyens de transport, le mauvais état des routes et l'insécurité dans la zone.

Les pêcheurs de Ouango sont organisés en petits groupements informels dont les frais d'adhésion s'élèvent à 500 XAF par personne. Les groupements pratiquent des colonies de pêche et s'entraident pour la construction des pirogues, mais au moment de la planification participative AGORA (avril 2021) ces activités étaient sévèrement réduites à cause de l'insécurité.

Le chef de cantonnement des services des Eaux et Forêts est présent à Ouango, tandis qu'il n'y a pas un personnel technicien dans la localité. Le principal rôle du chef de cantonnement est le contrôle des produits des filières de la pêche et de la chasse. S'il était présent, un technicien pourrait assurer la formation des pêcheurs.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse FFOM¹⁷ de la filière pêche à Ouango :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> Transformation en poisson fumé Forte demande pour produits de la filière Forte demande de main d'œuvre : source d'emploi local Historique de structuration en groupement 	<ul style="list-style-type: none"> Dépendance saisonnière Insuffisance de matériels disponibles localement 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir les moyens de conditionnement de poisson frais Faciliter l'export des produits : désenclaver la zone et réhabiliter le port Etablir un magasin de pêche Organiser les foires de poisson Redynamiser les groupements de la pêche 	<ul style="list-style-type: none"> Insécurité Tensions sociocommunautaires Changement climatique¹⁸

¹⁷ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiées par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Ouango.

¹⁸ En Afrique centrale, les variations climatiques de plus en plus extrêmes font peser un risque d'insécurité alimentaire accru. Voir : Climate and Development Knowledge Network, *The IPCC's Special Report on Climate Change and Land: What's in it for Africa?*, 2019.

ÉLEVAGE

Le petit élevage de porcs, cabris et volailles est pratiqué à Ouango. Selon les groupes de discussion économiques, toute la population pratique le petit élevage sans distinction d'ethnie ou genre.

Une partie des produits de l'élevage est consommée, et une autre partie est vendue, localement et dans les villes environnantes comme Bangassou, ainsi qu'en RDC. La demande pour les produits de l'élevage et la concurrence entre les éleveurs sont fortes, selon les groupes de discussion économiques.

Les acteurs économiques ont rapporté une insuffisance d'intrants, surtout des bêtes, dans la localité. Les éleveurs s'approvisionnent chaque mois, à Bema, à Bangassou, dans le village de Niakari (nord de Bangassou), et en RDC.

Outre le manque d'intrants, les groupes de discussion économiques et les éleveurs ont évoqué de nombreuses barrières au fonctionnement de la filière d'élevage. Ils ont cité notamment les épidémies à certaines périodes de l'année alors qu'il n'existe pas de clinique et de produits vétérinaires pour soigner les bêtes. Les volailles sont particulièrement vulnérables aux maladies entre janvier et mars, tandis que les acteurs économiques n'avaient pas une connaissance précise de la saison d'épidémie affectant les porcs et caprins.

Les éleveurs rencontrent des difficultés pour écouler les produits de l'élevage à cause d'un manque de moyens de transport, et la dégradation des routes.

De plus, l'Agence nationale pour le développement de l'élevage (ANDE) n'est pas présente à Ouango. L'absence du service technique se traduit par un manque de soutien technique et de formation pour les éleveurs.

Enfin, l'insécurité a été rapportée par un producteur comme une barrière à la filière, surtout les cas de vols de bêtes. Ceci serait exacerbé par le manque de moyens financiers des éleveurs pour construire des enclos pour les bêtes. L'insécurité a aussi entraîné la suspension des activités des associations d'éleveurs qui existaient avant la crise de 2013.

COMMERCE

Tous les répondants ont rapporté que le secteur du commerce était moins important que l'agriculture, l'élevage et la pêche dans l'économie locale à Ouango.

Ouango compte 3 marchés fonctionnels : le marché Ouango-Kotta (ouvert chaque jeudi), le marché Madagbandi (ouvert tous les jours dans la soirée) et le marché central (ouvert tous les jours). Les 3 marchés sont ouverts en saison des pluies bien que le marché central soit le seul marché couvert ; le marché Madagbandi dispose d'un hangar, mais ce qui a besoin de réhabilitation. Le marché central fonctionne tous les jours pour la vente des produits alimentaires, avec un grand jour de marché avec des biens alimentaires et non-alimentaires le 17 de chaque mois.

Selon les acteurs économiques, le commerce est pratiqué par toute la population de Ouango sans distinction d'origine ethnique ou genre. Le nombre de commerçants sur le marché central et le marché Ouango-Kotta aurait faiblement diminué au cours des deux dernières années à cause de l'insécurité et de la dégradation des routes autour de la localité. La fréquentation de ces 2 marchés a également un peu diminué, principalement à cause de l'insécurité et l'épidémie Covid-19. Cependant, le gestionnaire du marché Madagbandi a rapporté qu'il n'y a eu aucun changement ni du nombre de commerçants ni de la fréquentation du marché.

Les marchés de Ouango disposent de biens alimentaires, de biens non alimentaires, de semences, de fournitures scolaires et de médicaments. Cependant, les produits d'hygiène ne sont pas disponibles sur les marchés de Ouango. Il y a une briqueterie dans la localité, et les sables, graviers et moellons sont disponibles localement. Aucun autre matériaux de construction n'est disponible, selon les gestionnaires des marchés.

Il n'y a aucun grossiste à Ouango. Pour les biens alimentaires et non-alimentaires, les commerçants s'approvisionnent au moins une fois par mois, et souvent de manière hebdomadaire. Ils s'approvisionnent localement, dans les villages aux alentours, dans les grandes villes à proximité (principalement Bema et Bangassou) et en RDC. L'achat individuel et groupé est pratiqué régulièrement.

Selon les groupes de discussion économiques, les commerçants de Ouango vendent leurs produits localement, ainsi que dans le village de Yenzia (à 17km sur l'axe Gambo), à Bema et en RDC. Selon les commerçants interrogés, la vente de biens de première nécessité (par exemple le sucre, sel, et savon) est plus rentable que les produits moins essentiels (par exemple les matériels scolaires et les pagnes) pour laquelle la demande est plus faible.

COMMERCE (suite)

Le marché central et le marché Ouango-Kotta sont gérés par la mairie : le marché central a aussi un COGES. Sur le marché central les commerçants non centrafricains payent une taxe d'emplacement de 500 XAF par semaine à la mairie, et les commerçants locaux payent une taxe ponctuelle selon le montant vendu. Les commerçants sur le marché central paient également une taxe de 3000 XAF par semaine sur le transport des marchandises payée aux transporteurs. Les commerçants sur le marché Ouango-Kotta payent une taxe par livraison de 100 XAF à la mairie pour les produits crus. Les transporteurs de la localité payent également des taxes à la mairie : des frais de 200 XAF par trajet pour le transport en vélo, par exemple. Le marché Madagbandi est géré par les commerçants eux-mêmes, qui ne payent aucune taxe, selon le gestionnaire enquêté.

Selon les acteurs économiques, la principale barrière au commerce à Ouango est l'enclavement de la zone. Plusieurs IC ont déploré le fait que les difficultés de transport entravent fortement les échanges économiques entre Ouango et les autres localités. Les autorités locales ont cité l'insécurité et le mauvais état des routes comme principales difficultés de transport : les acteurs économiques ont confié que l'accès des véhicules pour l'approvisionnement empirait pendant la saison pluvieuse, ce qui entraîne un mauvais approvisionnement du marché en cette saison, selon les commerçants.

Les IC ont ensuite évoqué le manque de pouvoir d'achat de la population qui freine les activités économiques de la zone. Ils ont également mentionné le manque d'accès au crédit dans la localité. Des AVEC existent dans la localité, mais la plupart de répondants ont exprimé leur besoin d'un système de crédit plus structuré, comme les institutions de microfinance. Enfin, deux IC ont rapporté que les tensions intercommunautaires sont une barrière au fonctionnement du commerce dans la ville (voir Territoire p.8 et Justice et Cohésion Sociale p.24).

Les acteurs économiques ont rapporté qu'il existe des associations de commerçants, organisées par groupement avec des frais d'adhésion de 500 XAF par personne. Notamment, ces associations sont organisées par groupement et non par origine ethnique ou genre. Un commerçant a confié que ces associations manquent d'organisation et de formation.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque d'infrastructures sur tous les marchés



Mauvaise qualité des routes



Manque de ressources financières



Incapacité d'approvisionnement rapide

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Selon les membres de la communauté, la principale barrière au fonctionnement des marchés est le manque d'infrastructures : par exemple les hangars, les dépôts, les latrines, et les points d'eau.

Les membres de la communauté ont constaté qu'une des principales barrières d'accès aux marchés pour eux est le faible pouvoir d'achat des habitants de la localité.

De plus, ils ont déploré le mauvais approvisionnement des marchés, y compris en biens alimentaires et non alimentaires. Selon eux, cela serait à cause du mauvais état des routes, du manque de moyens de transport, de l'insécurité et de l'absence de grossistes dans la localité. De plus, selon les membres de la communauté le grand marché central du 17 est le seul marché approvisionné en biens non-alimentaires. Pour compenser ce manque de biens alimentaires et non alimentaires, les habitants de Ouango consomment leur propre production, utilisent les petits marchés dans les quartiers ou vont aux marchés dans les autres villes.

Les répondants ont cité plusieurs filières économiques qui ne sont pas développées dans la localité actuellement, mais qui pourraient être considérées pour le développement économique futur. Il s'agit de la maçonnerie, le reboisement, la menuiserie, la couture, l'art et culture, et les services financiers.

¹⁹ Les frais d'adhésion aux groupements et associations économiques sont payés une fois, au moment de l'adhésion. Ensuite, l'épargne communautaire fonctionne via les cotisations mensuelles.

Gouvernance locale

REPRÉSENTATION

Les habitants de Ouango communiquent régulièrement avec tous les niveaux d'autorités institutionnelles dans la ville : les chefs de quartier et de groupement, le maire et le sous-préfet. Ils peuvent aller voir les chefs locaux directement, et ils communiquent avec les autorités de plus haut niveau *via* ces chefs locaux aussi. Il y a ensuite une ligne hiérarchique de communication des chefs locaux à la mairie, ensuite à la sous-préfecture et finalement à la préfecture, si nécessaire. La communauté peut aussi voir le maire et le sous-préfet directement pendant les réunions de la communauté. Les chefs locaux communiquent avec la communauté *via* les crieurs, tandis que le maire et le sous-préfet communiquent *via* les notes circulaires.

Les représentants des services déconcentrés interrogés ont rapporté que la communauté peut également communiquer avec eux, soit directement, soit *via* les chefs locaux. Ces services, en revanche, communiquent avec la population *via* les notes circulaires, les réunions avec la communauté ou les autres autorités locales, par exemple les chefs locaux et le maire.

Le président de la Jeunesse a été cité comme interlocuteur important entre la population et les autorités : l'association de la Jeunesse communique avec la population *via* les notes circulaires et les réunions avec la communauté : le président sous-préfectorale de la jeunesse communique directement avec le maire et le sous-préfet. L'OFCA a également accès aux autorités sous-préfectorales et préfectorales, et elle communique avec la population *via* les notes circulaires et les réunions.

Selon les membres de la communauté interrogés, le sous-préfet est responsable pour la représentation de la localité auprès des acteurs extérieurs et du gouvernement, pour plaider pour les projets de relèvement, et l'arrivée des forces de sécurité dans la ville.

Malgré son absence, le sous-préfet semble être l'autorité qui dispose du plus de la confiance de la population : ceci serait à cause du niveau élevé de sa position dans l'administration, et de son travail proactif pour la localité. Le maire dispose également de la confiance de la population pour sa capacité à mobiliser.

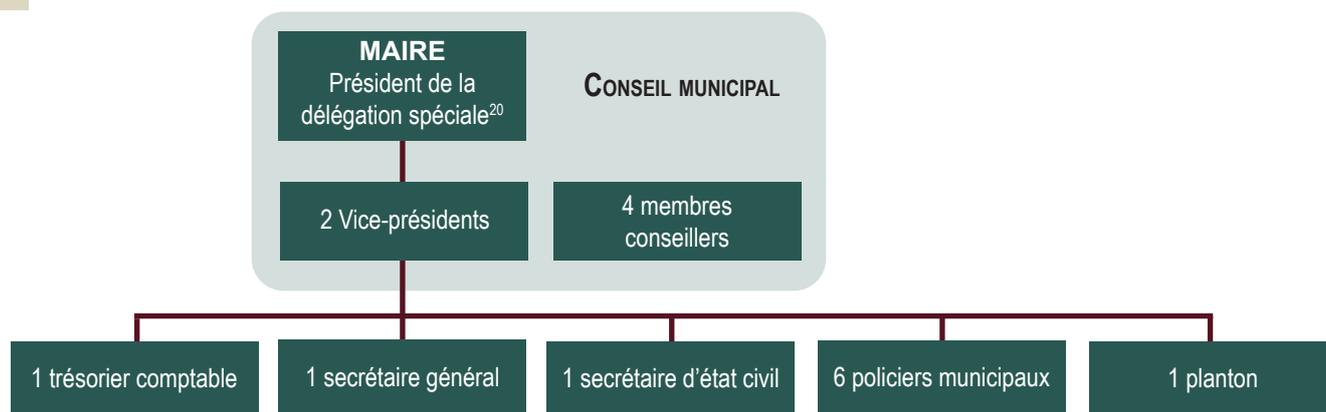
JUSTICE ET COHÉSION SOCIALE

Les membres de la communauté interrogés ont rapporté un bon niveau de cohésion sociale à Ouango, en citant l'absence des conflits personnels entre les habitants de la ville. En revanche, un groupe de discussion communautaire et plusieurs autorités locales ont cité les tensions ethniques et quelques tensions communautaires pour l'accès aux terres (particulièrement aux zones de pêche) et aux points d'eau. Ces tensions sont réglées *via* la médiation par les autorités locales et les leaders communautaires et à travers la sensibilisation de toute la communauté sur la paix. Tous les répondants de la communauté sont satisfaits avec le mécanisme de gestion des conflits sociocommunautaires à Ouango.

Concernant la gestion des litiges, il existe un tribunal coutumier à Ouango : le conseil municipal, les chefs locaux, le CLPR, et les autres notables de la ville en font partie. Le tribunal gère, en général, les litiges conjugaux, les cas de VBG, les cas de vols, les conflits personnels, les injures publiques et les litiges fonciers. Il existe en plus une plateforme spécifique pour la médiation des conflits fonciers. Les conflits concernant la sorcellerie ont été fréquemment rapportés par les répondants à Ouango. Le service des Eaux et Forêts, avec les autorités locales, est en charge de la médiation des litiges concernant les trafiquants des produits de la chasse, la pêche ou la cueillette.

Il existe un CLPR à Ouango, créé avec le soutien de l'ONG ACTED. Le comité des sages, les autorités institutionnelles, les leaders communautaires et les représentants des organisations de la société civile en font partie. Les principales activités du CLPR sont la sensibilisation de la population sur la paix et la cohésion sociale, et la médiation des conflits entre Ouango et les autres localités. Toutes les autorités locales sont impliquées dans la médiation et la promotion de paix dans la ville de Ouango. L'association de la jeunesse joue également un rôle important de médiation.

Diagnostic institutionnel



Le maire de Ouango est en poste depuis 2015. Le conseil municipal est en place depuis 2020 et sa dernière réunion a eu lieu en juin 2020. Le conseil se réunit une fois par an, et la dernière décision prise par le conseil a été la planification de l'aménagement du marché et de la mairie. Le conseil veille sur le budget communal, qui concernent les dépenses de fonctionnement (en particulier le paiement des salaires) et les dépenses d'investissement dans la commune.²¹ Le dernier budget communal a été décidé en avril 2020, avec un montant de 8 000 000 XAF.

Le personnel de la mairie compte 10 personnes (voir tableau ci-dessus) : selon le représentant du maire, ils ne reçoivent pas leur salaire régulièrement, mais seulement des subventions ponctuelles.

En principe, les ressources financières de la mairie sont les subventions de l'Etat et les taxes suivantes : les frais d'état civil, le droit d'emplacement sur les marchés, les amendes forfaitaires, les frais de traversée du fleuve pour la RDC, les amendes de la police municipale, les taxes d'insalubrité, la taxe sur la circulation et sur les produits locaux (moulins de manioc, poivre sauvage, colonie de pêche et chasse). En pratique, le comptable de la

mairie arrive à collecter une grande partie de ces taxes : le droit d'emplacement sur les marchés, les amendes forfaitaires, les taxes sur les produits locaux et les frais de l'état civil. Le service des Eaux et Forêts travaille avec la mairie pour collecter quelques taxes d'exploitation et les taxes de circulation.

Les principales dépenses de la mairie sont le paiement du personnel, les projets d'investissement dans la ville, et les subventions aux associations locales. Le représentant du maire a pourtant évoqué que le paiement du personnel est difficile par manque de moyens financiers. Au moment de l'évaluation la mairie arrivait à payer le personnel et donner les indemnités aux membres conseillers, en s'appuyant sur quelques procédures financières en place (des bons de caisses et recettes de dépenses). En termes d'investissements, le maire souhaite financer en priorité la réhabilitation de la mairie, l'aménagement des marchés avec kiosques, la prise en charge des maîtres-parents et l'appui aux postes de santé, mais il manque de ressources financières. Enfin, le représentant a évoqué le besoin de moyens de déplacement pour le maire.

Le sous-préfet, basé à Bangassou, effectue des visites mensuelles et maintient un rôle engagé dans la sous-préfecture,

La nouvelle loi n° 20-008, datant d'avril 2020, définit le nouveau cadre de la décentralisation en République centrafricaine. Les collectivités territoriales ont toujours pour mission d'administrer et aménager leur territoire, d'encourager le développement économique, social et environnemental local. Elles doivent également disposer des forces publiques nécessaires pour le maintien de l'ordre.

En particulier, le statut des communes a été révisé. Contrairement à l'ordonnance 88, les communes n'ont plus le statut de délégations spéciales, mais disposent, dans les textes, d'une autonomie administrative et financière. Elles jouissent de compétences propres (voirie, assainissement public, gestion de l'Etat civil et du domaine, aide sociale et police communale) et partagées avec l'Etat central (précisées par décrets). Le maire et ses adjoints sont élus par et parmi les membres du conseil municipal, élus eux par la communauté au suffrage universel direct. Le nombre de conseillers municipaux est fixé par ladite loi, dépendamment du nombre d'habitants résidant dans la commune. Ils sont élus pour un mandat de 7 ans. Le nombre d'adjoints au maire dépend également de la taille de la commune (2 adjoints pour une commune de moins de 20 000 habitants). Le conseil municipal devrait se réunir en sessions ordinaires deux fois par an.

Les services déconcentrés de l'Etat assistent quant à eux les collectivités dans l'exercice de leurs missions, dans leurs domaines de compétences techniques respectifs. Les agents des services techniques sont placés sous l'autorité des directeurs de région.

²⁰ Le loi 20-008 prévoit l'élection des maires mais en pratique, le gouvernement nomme des délégations spéciales avec à leur tête un ou une président(e) qui assure les fonctions de maire.

²¹ Gouvernement Centrafricain, *Loi relative aux Circonscriptions Administratives*, 2020.

selon les membres de la communauté interrogés. Sur place, le personnel de la sous-préfecture ne compte que le secrétaire général et quelque personnel support. Selon un IC, le bureau manquerait de personnel pour fonctionner correctement.

La sous-préfecture n'a aucune ressource financière propre : en principe, elle reçoit les subventions de l'Etat chaque année. Ses principales dépenses sont le paiement de personnel, l'entretien et fourniture du bureau de la sous-préfecture. Au moment de l'évaluation, les principales activités de la sous-préfecture étaient l'organisation de réunions entre les fonctionnaires de toutes les communes de la sous-préfecture, et la coordination de comités de gestion (COGES) des services de base. Avec plus de ressources, le secrétaire de la sous-préfecture souhaiterait réhabiliter les logements administratifs, installer les panneaux solaires aux bureaux administratifs, effectuer les visites dans les villages de la sous-préfecture, et assurer l'intronisation des autorités locales. Outre le manque de personnel, il existe un manque de financement, de moyen de transport, de fournitures bureautiques (ordinateur, imprimante et source d'électricité) qui limite actuellement le personnel de la sous-préfecture à remplir sa mission.

Il y a également 4 services déconcentrés présents dans la ville : le service des Affaires sociales, des Eaux et Forêts, de la Santé et de l'Education.

Les ressources financières du service des Eaux et Forêts sont les recettes liées aux taxes d'exploitation dans la localité et les subventions de l'Etat. Le bâtiment de service des Eaux et Forêts était détruit au moment de l'évaluation. Le rôle du service est principalement l'encadrement du transport et du commerce des produits de la pêche, de la chasse et de la cueillette, ce qui implique le contrôle de l'entrée et de la sortie des produits, le règlement des outils de la chasse et de la cueillette, et les visites aux villages aux alentours. Leurs principales dépenses sont donc les frais de déplacement. Au moment de l'évaluation, le service arrivait à contrôler les produits, mais ce contrôle des outils de la chasse était difficile à cause de l'absence des forces de sécurité. Selon l'évaluation, il y aurait un besoin de financer la réhabilitation des logements administratifs, d'un poste de contrôle et d'acquérir des moyens de transport, ainsi qu'un besoin de renforcement de capacité sur le rôle du service et l'application des standards.

Les ressources propres du service des affaires sociales sont les frais des écoles maternelles, et les frais associés à l'inscription et le règlement des associations. Le service a pu recevoir également des ressources de la part de l'ONG CORDAID et parfois ACTED. Les principales dépenses du service sont les équipements scolaires et les salaires du personnel des écoles maternelles. Au moment de l'évaluation, le bureau des affaires sociales réalisait la sensibilisation sur les VBG et la supervision et règlement des associations locales. Avec plus de moyens, le service souhaiterait pouvoir apporter un appui aux victimes de la VBG et la violence conjugale, et soutenir les monitrices des écoles maternelles pour bien encadrer les enfants retournés

en particulier. Le service souhaite aussi réhabiliter et équiper le bureau des Affaires Sociales et toutes les écoles maternelles dans la localité. Un répondant au bureau des Affaires Sociales a également évoqué un besoin de formation informatique pour mieux saisir les statuts et règlements intérieurs des associations.

Le secteur scolaire n'a aucune ressource financière propre. Le secteur ne reçoit qu'un appui irrégulier de la part des partenaires internationaux. Les principales dépenses sont les fournitures de bureaux et les moyens de déplacement. Le rôle du secteur scolaire est de superviser les enseignants et le fonctionnement des écoles : au moment d'évaluation, on arrivait à remplir ces tâches, mais on souhaitait également renforcer les capacités des enseignants et les doter des guides pédagogiques. On a confié qu'il aura besoin également de la formation sur les méthodes modernes de l'enseignement. Le représentant du secteur scolaire interrogé souhaiterait réhabiliter et équiper le bureau du chef secteur aussi. Il a confié finalement que l'animation pédagogique était difficile au moment de l'évaluation à cause de manque de moyens financiers dû au Covid-19 et à l'insécurité.

Le district sanitaire n'a aucune ressource financière propre. Il est soutenu par les acteurs extérieurs à l'exemple de CORDAID, MDA et CUAMM. Selon le chef de section administration et gestion du district sanitaire, le rôle de son institution et la gestion des ressources humaines (formation, gestion des conflits interpersonnels, prise en charge de personnel bénévole) et le plaidoyer pour avoir les équipements et les moyens dans le district. Les principales dépenses du district sanitaire sont le carburant, les frais de mission et les outils de travail.

Le service sanitaire réalise la formation du personnel soignant et des COGES, et l'encadrement des aides-soignants dans l'élaboration de leurs plans de travail annuels. Les priorités de financement seraient la construction d'une clôture autour des infrastructures sanitaires et de nouveaux bâtiments pour l'hôpital de district, réparer le groupe électrogène du bureau et de fournir l'eau potable et les latrines à la population.

Toutes les autorités locales ont exprimé les besoins pratiques de fournitures de bureau et de moyens roulant (moto en particulier) et moyens informatiques.

Le service des Eaux et Forêts et le maire ont rapporté qu'ils n'ont pas accès aux documents de loi de base de leurs institutions (les lois nationales de base, et les archives des décisions municipales passées). Tous les documents et archives dont disposait la mairie auraient été détruites pendant la crise de 2013. Ils ont rapporté que le personnel des institutions a quand-même une connaissance de ces textes. Cependant, en 2020 et 2021, les documents de loi de base ont été renouvelés : les nouveaux textes dont les autorités auraient besoin sont :

- Loi 21-001 Relative aux Circonscriptions Administratives.
- Loi Portant l'Organisation et Fonctionnement des Collectivités Territoriales.²²

²² Rendez-vous au ministère de l'Administration du territoire, de la décentralisation et du développement local (MATDL) à Bangui, juin 2021.

Autoévaluation des organisations de la société civile (OSC)

Les équipes AGORA ont utilisé une version adaptée et allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM, dans chacune des 21 localités ciblées. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic des capacités des OSC. Les OSC sont identifiées à travers un appel à manifestation d'intérêt. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées à un atelier pour autoévaluer leurs capacités techniques et organisationnelles, en tant qu'acteur de la ville. La méthodologie adoptée consiste en des groupes de discussion conduits par des animateurs sur la base d'un guide. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (domaines et approches d'intervention) et qualitatifs (perception de l'Organisation sur ses actions et impacts au niveau local). **L'analyse ci-dessous a été réalisée par OXFAM** sur la base des données collectées par AGORA auprès des OSC.



Capacité organisationnelle et structurelle

La problématique de l'organisation et de la structuration des OSC de la localité de Ouango représente un enjeu stratégique dans le processus du relèvement local. En effet, l'autoévaluation a mis en évidence l'absence de dispositifs de gouvernance au sein des OSC d'une part, et d'autre part, une compréhension approximative du rôle et des responsabilités des OSC par les acteurs associatifs. Aussi, les OSC de la ville de Ouango formulent le vœu de se doter d'une instance de coordination élargie aux autorités locales. Par ailleurs, contrairement aux autres OSC des villes du Sud Est de la Centrafrique, certaines OSC de Ouango ne disposent pas de compétences suffisantes pouvant les aider dans la conception et la formalisation des documents juridiques. Cette situation a un fort impact sur leur capacité organisationnelle et structurelle.

Capacité d'intervention

Face à l'augmentation des besoins humanitaires exprimés par la population de la ville de Ouango, les capacités d'intervention des OSC sont relativement limitées. En effet, les OSC de la localité de Ouango ne disposent pas de techniques de mobilisation de ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des activités. Aussi, la dégradation des infrastructures routières dans la région contribue à l'affaiblissement des capacités opérationnelles desdites OSC. Même si chaque OSC a tendance à intervenir sur plusieurs thématiques avec peu de ressources, mais l'essentiel réside dans leur motivation à déployer des réponses humanitaires correspondant aux multiples attentes des communautés. Par ailleurs, devant le manque de compétences opérationnelles au sein des OSC de la ville de Ouango, une réflexion devrait être menée en vue d'optimiser leurs capacités d'intervention.

Redevabilité, autonomisation et participation citoyenne

Les OSC de la ville de Ouango entretiennent de bonnes relations avec les communautés locales, mais force est de constater qu'avec les autorités locales il existe une forme de tension qui

ne dit pas son nom. Selon nos enquêtes, les OSC ne sont pas suffisamment outillées pour comprendre leur mandat, jouer leur rôle de contre-pouvoir et participer activement au relèvement local. En outre, le développement d'une synergie avec l'ensemble des acteurs locaux est vivement recommandé.

Besoin d'appui et d'accompagnement des OSC

Les OSC de la ville de Ouango ont formulé le besoin d'être renforcées sur les aspects organisationnels, managériaux et opérationnels ci-dessous.

Axes prioritaires :

- Appui organisationnel et structurel : structuration associative, management organisationnel, sphère d'influence et parties prenantes, analyse des enjeux stratégiques dans le cadre du relèvement local.
- Gouvernance associative : vision, valeurs et mandat, principe de contrôle et d'alternance, planification stratégique, gestion financière, gestion de projet, gestion des ressources humaines.
- Gestion opérationnelle : planification opérationnelle, suivi et évaluation, monitoring, principes et normes humanitaires, redevabilité et participation citoyenne (approche, méthodes, outils).
- Plaidoyer : stratégie, méthode et outils.

Axes secondaires :

- Analyse des enjeux du développement local
- Recherche de financement
- Développement de partenariat
- Communication interne et externe
- Protection et genre
- EHA
- Sécurité alimentaire
- Education

Planification du relèvement

OUANGO

La priorisation des activités de relèvement s'est faite à deux échelles : inter et intra sectorielles. Par secteur, les priorités sont présentées dans l'ordre établi par les communautés au cours des ateliers de planification. Cet ordre ne correspond pas nécessairement à un ordre chronologique. Les « actions » mentionnées au sein de chaque priorité correspondent aux actions évoquées par la communauté pour atteindre un objectif, elles ne sont pas classées dans un ordre spécifique.

Eau, hygiène et assainissement



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Directrice régionale n°6 du Développement de l'énergie et des ressources hydrauliques**
Basée à Bangassou. Déploiement des agents de l'ANEA.
- **Sous-préfecture**
Réception et gestion des dotations. Sensibilisation communautaire. Affectation de personnel.
- **Mairie**
A consulter sur la construction des nouveaux points d'eau. Réception et gestion des dotations. Sensibilisation communautaire.
- **Comité local de planification et suivi (CLPS)²³**
A consulter sur la construction des nouveaux points d'eau. Réception et gestion des dotations.
- **COGES**
Suivi des projets.
- **Ouvriers locaux**
Pour la réhabilitation des points d'eau, et des bâtiments et locaux.



HISTORIQUE

- En 2007, CICR a appuyé la construction des latrines familiales et construit 2 points d'eau (1 à l'hôpital et 1 au quartier Mamadou-Mbambe).
- ACTED est intervenu plusieurs fois entre 2013 et 2018 : pour réhabiliter les sources et puits traditionnels, construire les latrines communautaires, et former les relais communautaires.²⁴ L'ONG planifie construire des points d'eau en 2021-2022.
- En 2020, GEPAD a appuyé la construction de latrines familiales, construit les puits équipés, et doté les équipements pour ces puits.
- OXFAM a réhabilité les points d'eau en 2021.
- Au moment de l'évaluation, le projet LONDO était actif dans la localité, dans le recrutement de la population pour l'assainissement public, et la dotation d'équipements de nettoyage.



DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster, *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster EHA, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités en situation d'urgence*, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Impliquer** les leaders communautaires dans la planification des activités.
- **Assurer** la qualité de prestation de service, surtout dans les activités de la construction.
- **Eviter** le détournement des dotations et de l'argent.
- **Formaliser** les projets planifiés *via* un accord de partenariat avec la communauté.

²³ ACTED a établi un Comité local de planification et suivi à Ouango en 2021. Ce comité a pour but le suivi des activités de relèvement dans la localité et la collaboration avec les acteurs extérieurs qui mettent en œuvre les actions de relèvement.

²⁴ Dans le domaine de l'EHA, les relais communautaires sont les volontaires qui sont chargés de la sensibilisation sur l'hygiène.

Eau

PRIORITÉ 1 - Améliorer et construire les infrastructures hydrauliques



Court terme



Moyen terme



Long terme

Aménager les sources et puits non-aménagés

Construire des nouveaux points d'eau

Réhabiliter les pompes endommagées, les bâtiments et locaux des points d'eau

Les sources et puits prioritaires pour l'aménagement se trouvent dans les endroits suivants (en ordre de priorité) : aux villages de Pelenga, Sepela et Kiboko au secteur Fleuve, au quartier Mahamat-Ali, au groupement Zégui, à côté de l'école sous-préfectorale, au quartier Mamadou-Mbambe, et au groupement Ngalakpa.

Les groupes de discussion ont rapporté qu'il y a un besoin de nouveaux points d'eau dans les 4 groupements de Ouango et dans le secteur Fleuve. Ils ont mentionné les endroits suivants en particulier : la sous-préfecture de Ouango ; les quartiers Mamadou-Mbambe, Mahamat-Ali, Ndaye, Yakosso, Simdo, et Sialo ; et les villages Sepela, Toki, Yawili-Gambo, Pelenga, Gogo et Kiboko.

Les membres de la communauté interrogés ont exprimé une préférence pour les pompes à main. Ils ont spécifié que certains matériaux nécessaires (pièces de rechange, ciment, pointes, et fer et tôle) ne sont pas disponibles dans la localité. Tout projet de construction ou réhabilitation devrait se faire pendant la saison sèche, entre les mois de novembre et janvier. Les ouvriers locaux sont disponibles pour réaliser ces projets, selon les ateliers de planification. Cependant, selon les IC, le THIMO ne pourraient être envisagés qu'avec la présence d'un technicien sur place pour la supervision.²⁵

²⁵ La communauté a également indiqué quelques villages autour de Ouango qui sont prioritaires pour la construction de nouveaux points d'eau : Nilo 1 (10 km sur axe Gambo), Kpokpo 1 (8 km sur axe Gambo), Guegive 2 (7 km sur axe Bangassou), Koussa (10 km sur axe Bangassou).

PRIORITÉ 2 - Assurer la maintenance des points d'eau



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter la localité en matériel de maintenance et de rechange

Former les COGES

Un groupe de discussion a suggéré l'établissement d'un magasin pour gérer les matériels de maintenance et pièces de rechange.

Les membres de la communauté ont confié qu'il n'y a aucun expert local pour former les COGES. L'ANEA dispose des cadres pour former les gestionnaires ; le chef d'antenne de l'ANEA la plus proche se trouve à Bangassou.

Hygiène et assainissement

PRIORITÉ 1 - Promouvoir l'hygiène auprès de la population



Court terme



Moyen terme



Long terme

Soutenir l'affectation d'un agent d'hygiène

Sensibilisation de la population sur les règles d'hygiène

Les groupes de discussion ont spécifié que l'affectation d'un agent d'hygiène devrait se faire aussitôt que possible. Les normes de l'ANEA prévoient l'affectation des « animateurs », dans chaque commune, qui promeuvent l'hygiène. L'ANEA est l'agence responsable pour recruter et former ces animateurs.²⁶

La communauté a spécifié que la sensibilisation de la population devrait se faire d'une façon continue, tout au long des projets de l'EHA, pour être efficace.

²⁶ Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013. Chapitre III, p43-50.

PRIORITÉ 2 - Augmenter le nombre de latrines



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des latrines communautaires

Appuyer la construction de latrines familiales

Doter les matériaux de construction et de maintenance

Les endroits prioritaires pour les latrines communautaires sont le marché central et le marché Ouango-Kotta. Les groupes de discussion ont aussi cité le centre de santé de Koualo, le lycée, le stade municipal, le rond-point près de l'église catholique, le croisement Toki et le village Gogo au secteur Fleuve. Un groupe de discussion a suggéré 2 blocs de 3 portes par endroit.

Selon les membres de la communauté, la construction de latrines devrait se faire aussi tôt que possible. Cependant, tout projet de construction doit se passer pendant la saison sèche, entre novembre et janvier.

Il est essentiel d'assurer la maintenance des latrines après leur construction : les membres de la communauté ont spécifié que la formation sur l'entretien des points d'eau devrait se faire après les nouvelles constructions. Les matériaux de maintenance devraient être dotés en même temps que les matériaux de construction.

Les matériaux à doter pour la construction et maintenance seraient : des dalles en béton armé, du ciment, du fer à béton, des barres à mine, des pioches, des pelles, des grands seaux pour fournir une réserve d'eau, des bidons de 25 L, de l'eau de javel, du savon en poudre, des seaux avec robinet, des morceaux de savon, des gants en plastique, et des raclettes.

Éducation



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Ministère de l'Éducation**
Basé à Bangui. Affectation de personnel.
- **Inspection Académique du sud-est²⁷**
Basé à Bangassou. Affectation et formation de personnel.
- **Chef de secteur scolaire**
Présent à Ouango. Affectation et formation de personnel. Gestion des dotations.
- **Sous-préfecture et Mairie**
Affectation et formation de personnel. Supervision de projets de construction et dotation aux écoles.
- **Chefs locaux**
Supervision de projets de construction.
- **Directeurs des écoles**
Affectation de personnel. Supervision de projets de construction et des dotations aux écoles.
- **CLPS**
Supervision de projets de formation, de construction et de dotation.
- **Associations de parents d'élèves (APE)**
Supervision de projets de construction et de dotation aux écoles.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Assurer** le suivi de personnel affecté dans la localité.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENESRS), *Vision stratégique 2017-2021*.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Programme de coopération RCA : 2018-2021, Composante éducation*.
- Inter-agency network for education in emergencies (INEE), *Normes minimales pour l'éducation : préparation, intervention, relèvement*, 2010.
- Cluster Education, *Stratégie Cluster Education, République centrafricaine 2019-2021*.



HISTORIQUE

- En 2018, l'UNICEF a distribué des kits scolaires dans la localité.
- En 2020, le MINUSCA a planifié de construire des bâtiments pour le lycée, mais ils n'ont pas pu compléter le projet. Selon un groupe de discussion, cela serait à cause de détournement de fonds par l'entrepreneur contractué pour le projet.
- Caritas intervient actuellement *via* la construction d'hangars en bache, la formation d'enseignants et de maître-parents, et la dotation de kits scolaires. ESF intervient actuellement *via* la dotation de kits scolaires.
- A une date non connue, le collège ECAC a reçu une dotation d'équipements depuis un donateur religieux à Bangassou, mais cette dotation a été jugée insuffisante par le gestionnaire.

²⁷ Sur le plan administratif de l'éducation en RCA, le pays est divisé en 8 zones administratives, appelées les Inspections académiques.

Éducation

PRIORITÉ 1 - Renforcer le personnel scolaire



Court terme



Moyen terme



Long terme

Soutenir l'affectation d'enseignants qualifiés

Selon la communauté, chaque école primaire devrait avoir 6 enseignants qualifiés. Le lycée devrait avoir un minimum de 10 enseignants, et idéalement 2 enseignants par matière.

Former le personnel gestionnaire et administratif

Les groupes de discussion ont spécifié que l'affectation et formation de personnel éducatif devrait se faire avant la rentrée scolaire. Une IC à Bangui a suggéré que les enseignants soit affectés au moins deux mois avant la rentrée scolaire, pour leur permettre de prendre connaissance du contexte de leur travail.²⁸

Former les maître-parents, les APE et les monitrices des écoles maternelles

Selon les ateliers de planification, tout le personnel éducatif devrait recevoir la formation sur la gestion et l'administration. Les maître-parents, les APE et les monitrices devraient être formés sur leurs rôles et fonctions.

²⁸ Entretien avec une représentante de la Primature, impliqué dans le redéploiement des fonctionnaires de l'Etat, Bangui, août 2021.

PRIORITÉ 2 - Agrandir et améliorer les infrastructures scolaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire et réhabiliter les bâtiments scolaires

Selon la communauté, chaque structure scolaire devrait avoir les bâtiments suivants :

- Lycée : minimum de 9 salles de classe, et bâtiment de bureaux
- Écoles primaires : entre 4 et 9 salles de classe
- Écoles maternelles : 1 bâtiment de 2 salles.

Doter les matériaux de réhabilitation de bâtiments scolaires

Chaque infrastructure devrait également avoir un bloc de 3 latrines, et chaque salle de classe devrait avoir 25 table-bancs, avec chaises, et un bureau pour l'enseignant. Les ateliers de planification ont suggéré la construction de deux nouvelles écoles maternelles : une à Ouango-Kotta et une au village Sepela.

Doter les équipements scolaires

Tout projet de construction devrait se faire pendant la saison sèche (entre novembre et janvier).

Construire de nouvelles écoles maternelles

Les matériels prioritaires à doter seraient les matériels didactiques pour les enseignants et les kits scolaires pour les élèves.²⁹ Les dotations devraient être réalisées en septembre, avant la rentrée scolaire.

²⁹ Voir UNICEF, [Manuel du kit scolaire](#), 2013.

Santé



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Ministère de santé**
Basé à Bangui. Affectation de personnel.
- **Directeur régional n°6 de la Santé et de la population**
Basé à Bangassou. Affectation de personnel.
- **Sous-préfecture**
Affectation de personnel.
- **Mairie**
Gestion de dotations.
- **Médecin Chef de district Ouango-Gambo**
Basé à Bangassou. Supervision de projets de construction et amélioration des infrastructures. Gestion de dotations.
- **Bureau centrale du district Sanitaire de Ouango-Gambo**
Basé à Ouango. Formation continu de personnel.
- **COGES**
Supervision de projets de construction et amélioration des infrastructures. Gestion de dotations.
- **CLPS**
Supervision de projets d'amélioration des infrastructures. Gestion de dotations.



HISTORIQUE

- Depuis 2014, MDA est intervenu dans la localité pour la dotation de médicaments.
- En 2014, MSF est intervenu dans la localité pour les vaccinations et le soin des malades.
- Depuis 2015, les deux structures de santé ont reçu l'aide de CORDAID pour la prise en charge des soins des enfants de 0 à 5 ans, et des femmes enceintes et allaitantes. Cependant, les groupes de discussion ont jugé cette assistance insuffisante, car ciblant un groupe de patients seulement. CORDAID a également pris en charge des infirmiers secouristes, réalisé la construction et réhabilitation des bâtiments et la distribution de médicaments.
- En 2019, ACF a pris en charge le traitement des enfants malnutris et formé le personnel sanitaire.
- CUAMM intervient actuellement pour la supervision et formation des agents de santé



DOCUMENTATION

- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Normes relatives au district de santé*, 2010.
En particulier :
 - La section 6.1 spécifie le type d'infrastructure nécessaire en fonction de la taille de la population ;
 - Les sections 6.3 et 6.4 présentent la liste des personnels requis selon le type d'infrastructure ;
 - La section 6.5 précise les bâtiments et salles nécessaires selon le type d'infrastructure de santé ;
 - Les sections 6.5.3 et 6.6 détaillent les exigences en équipements requis pour un hôpital de district et un centre de santé.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Décret n.19-031 portant gratuité ciblée des soins dans les formations sanitaires en République centrafricaine*, février 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Rapport de l'atelier de dialogue stratégique pour renforcer la coordination et les actions relatives au VIH dans le contexte humanitaire en République centrafricaine*, décembre 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Programme national définissant les stratégies en matière de lutte contre le VIH*, disponible auprès du Cluster Santé et nutrition.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Plan de transition du secteur santé en République centrafricaine*, 2015-2016, février 2015.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural, *Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition*, décembre 2017.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Doter** des médicaments qui soient pertinents au regard des besoins de la population.

³⁰ Selon les questionnaires des services sanitaires à Ouango, il semble que ces infirmiers secouristes ne soient plus présents à Ouango.

Santé

PRIORITÉ 1 - Equiper les structures sanitaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les deux structures en :

- Équipements biomédicaux
- Équipements de maintenance
- Ambulances
- Médicaments

Selon les membres de la communauté, la localité a besoin de deux ambulances, une pour chaque structure sanitaire.

PRIORITÉ 2 - Appuyer le personnel soignant



Court terme



Moyen terme



Long terme

Soutenir l'affectation de personnel qualifié

Renforcer les capacités de personnel existant

Prendre en charge le personnel soignant

Le personnel prioritaire à affecter, selon un atelier de planification, sont :

- 2 radiologues,
- 4 infirmiers,
- 2 sages-femmes
- 4 laborantins

L'équipe cadre du district sanitaire, dirigée par le médecin chef du district, est en charge de la mise en œuvre des plans de formation continue du personnel médico-sanitaire du district. Le bureau central de district sanitaire de Ouango-Gambo se trouve à Ouango.

³¹ Ministère de la Santé publique de la population et de la lutte contre le SIDA, *Normes relatives au district de santé*, 2010

PRIORITÉ 3 - Améliorer les infrastructures sanitaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Installer un système d'électrification

Installer des bacs à ordures

Construire des latrines, et points d'eau

Construire des nouvelles salles

Un atelier de planification a spécifié que chaque infrastructure sanitaire devrait avoir ³² :

- 2 blocs de latrines de 3 portes chacun
- 2 points d'eau
- 1 salle d'admission
- 2 bâtiments de salles accueillant des patients

³² Voir Diagnostic : Santé (p.18) pour les détails d'infrastructures existantes dans les deux structures.

Agriculture



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Directeur régional n°6 de l'Agriculture et du développement rural**
Basé à Bangassou. Affectation de personnel.
- **Chef de secteur des Affaires sociales**
Présent à Ouango. Supervision et encadrement des groupements économiques.
- **Sous-préfecture**
Affectation de personnel.
- **Mairie**
Formation des agriculteurs
- **L'ACDA n'est pas présente à Ouango.**
Si présent le chef de service d'ACDA serait responsable pour la formation d'agriculteurs et l'organisation de foires agricoles. Le DR d'ACDA est basé à Bangassou.
- **Commission nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) et son agence d'exécution l'Agence pour l'environnement et le développement durable (AEDD)**
Consultation pour les questions relatives aux intrants agricoles. L'article 31 du code de l'environnement mentionne l'existence d'une liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Les entités citées doivent pouvoir en fournir une copie.



HISTORIQUE

- En 2020, ACTED a distribué des semences et du cash (10 000 XAF par personne), et formé des groupements agricoles. L'ONG planifie d'appuyer les groupements agricoles en 2021 et 2022.
- En 2021, CORDAID a distribué des semences et des vélos (avec équipements de maintenance) aux référents des comités de suivi.
- PAM et COOPI ont récemment réalisé une distribution de vivres.



DOCUMENTATION

- Gouvernement centrafricain, *Loi régissant les organisations professionnelles agricoles rurales (OPAR)*.
- FAO, *Calendrier agricole de la République centrafricaine*.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique (PAIRSARE) 2016-2021*.
- CNEDD/ AEDD : Liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Mentionnée dans le Code de l'environnement (Article 31). Copies disponibles en principe auprès de la CNEDD et l'AEDD.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Document de Politique Agricole Nationale (DPAN)*, août 2019.
 - Chapitre V.3 comprend une liste des cadres juridiques et réglementaires de l'agriculture. Annexe 4 comprend une liste de politiques, stratégies et programmes agricoles sous régionaux et nationaux.
- Gouvernement centrafricain, *Loi portant réglementation des semences végétales et animales*, 19 janvier 2019.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Respecter** le calendrier agricole.
- **Tenir compte** de la qualité du sol à Ouango.
- **Distribuer** depuis plusieurs sites dans la localité.
- **Assurer** la qualité de semences dotées.

Agriculture

PRIORITÉ 1 - Améliorer l'organisation de la filière



Court terme



Moyen terme



Long terme

Soutenir l'affectation d'un technicien de l'ACDA

Organiser des foires agricoles

Créer et redynamiser des groupements agricoles

Un atelier de planification a spécifié que les foires agricoles devraient être organisées dans plusieurs lieux de la localité, plutôt qu'un seul endroit.

PRIORITÉ 2 - Appuyer les agriculteurs



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former les agriculteurs

Doter les agriculteurs en semences

Doter les agriculteurs en outils de travail

Les répondants ont spécifié que les agriculteurs ont besoin d'appui dans la culture maraîchère en particulier.

La formation devrait être délivrée aux groupements agricoles. Les semences devraient être distribuées *via* des foires agricoles, trois fois dans l'année selon le calendrier agricole :

- Janvier : arachide, maïs, courge, sésame, banane
- Avril-mai : courge, riz,
- Juillet-août : manioc.³²

Les outils prioritaires pour la dotation seraient (liste non-exhaustive) : machettes, houes, haches, bâches, arrosoirs et limes.

³² Les membres de la communauté n'ont pas spécifié des semences à doter en juillet. Ces données sont donc supplémentées par le Calendrier agricole de la FAO (FAO, République Centrafricain : *Calendrier Agricole*, 2014).

Pêche



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Direction régionale des Eaux et Forêts**
Présent à Bangassou. Affectation de personnel.
- **Chef de cantonnement de service des Eaux et Forêts**
Présent à Ouango. Règlement de la filière.
- **Aucun technicien du service des Eaux et Forêts n'est présent à Ouango**
Si présent, le technicien serait responsable pour la formation des pêcheurs.
- **Chef de secteur des Affaires Sociales**
Présent à Ouango. Supervision et encadrement des groupes économiques.
- **Sous-préfecture et mairie**
Supervision de dotations.
- **Représentants des associations de pêcheurs**
Réception et gestion des dotations.



DOCUMENTATION

- Gouvernement centrafricain, *Loi portant code de la pêche et de l'aquaculture*.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Document de Politique Agricole Nationale (DPAN)*, août 2019.
 - Chapitre V.3 comprend une liste des cadres juridiques et réglementaires de la pêche et la pisciculture. Annexe 4 comprend une liste de politiques, stratégies et programmes agricoles sous régionaux et nationaux.



HISTORIQUE

- Aucune action ne semble avoir été menée pour appuyer la filière pêche à Ouango.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Tenir compte** des associations existantes dans la localité.

Pêche

PRIORITÉ 1 - Equiper et former les pêcheurs



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les pêcheurs en matériel de pêche

Doter les pêcheurs en alevins

Former les pêcheurs sur les techniques de pêche

Les outils prioritaires pour la dotation seraient des pirogues, des filets, des hameçons, des pagaies, des bâches, des machettes, des haches et des congélateurs. Les répondants ont spécifié que les congélateurs pétroliers seraient mieux que les congélateurs électriques.

Selon les groupes de discussion, les dotations et formations devraient se faire au début de la saison sèche, au mois de novembre, parce que la pêche n'est pas pratiquée à Ouango pendant la saison pluvieuse. Pour faciliter les formations, un technicien devrait être affecté dans la localité ; en octobre au plus tard.

PRIORITÉ 2 - Diversifier les activités piscicoles



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les pêcheurs en équipements de pisciculture

Former les pêcheurs sur la pisciculture

Les actions envisagées pour le développement de la pisciculture dans la Politique agricole nationale sont :

- la construction, la réhabilitation et l'aménagement des étangs piscicoles de petites et moyennes fermes piscicoles durables,
- la promotion des unités privées de production d'alevins dans des zones à haut potentiel
- la promotion de l'utilisation d'aliments complets (composés) et l'appui à la mise en place de centres d'approvisionnement (stockage et distribution) des aliments pour poissons,
- l'appui à la promotion des unités privées industrielles et artisanales de fabrication d'aliment commercial pour poissons à partir des ingrédients locaux,
- l'appui à la réduction des pertes post capture,
- la mise en place d'un système standard de collecte, d'analyse et de diffusion des données aquacoles³⁴

³⁴ Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Document de Politique Agricole Nationale (DPAN)*, août 2019. p20

Élevage



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Directeur régional n°6 de l'Élevage et de la santé animale**
Présent à Bangassou. Affectation de personnel.
- **Chef de secteur des Affaires Sociales**
Présent à Ouango. Supervision et encadrement des groupements économiques.
- **Mairie**
A consulter pour tout projet concernant les marchés, les groupements, et l'établissement d'un service vétérinaire.
- **CLPS**
Supervision de toute intervention de relèvement dans la localité.
- **L'ANDE n'est pas présent à Ouango.**
Si présent, l'agence serait responsable pour la formation des groupements d'éleveurs et la gestion des dotations.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Document de Politique Agricole Nationale (DPAN)*, août 2019.
 - Chapitre V.3 comprend une liste des cadres juridiques et réglementaires de l'élevage. Annexe 4 comprend une liste de politiques, stratégies et programmes agricoles sous régionaux et nationaux.
- Le statut révisé de l'ANDE, adopté en 2020. Ce statut prévoit maintenant la division du territoire national en sept directions régionales (contre trois actuellement). Cette réorganisation devrait permettre aux agents de disposer de plus de ressources pour des zones d'intervention plus restreintes.
- Décision de l'ANDE sur les prix fixés des vaccinations animales, document disponible au bureau central de l'ANDE à Bangui.³⁵
- Gouvernement Centrafricain, *Loi portant réglementation des semences végétales et animales*, 19 janvier 2019.



HISTORIQUE

- ACTED a fourni les vaccins pour les bêtes, à une date inconnue. L'ONG planifie de soutenir la filière jusqu'en 2022 via l'appui aux groupements.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Prioriser** les groupements reconnus pour recevoir l'aide.

³⁵ Entretien avec le directeur régional de l'ANDE, septembre 2020, Bambari.

Élevage

PRIORITÉ 1 - Faciliter la structuration de la filière



Court terme



Moyen terme



Long terme

Redynamiser les groupements d'éleveurs

Organiser des foires et redynamiser le marché de Ouango

Soutenir l'affectation du personnel de l'ANDE

L'organisation des foires devrait se faire en décembre, selon les groupes de discussion. L'affectation de personnel et la redynamisation des groupements devrait se faire aussitôt que possible.

PRIORITÉ 2 - Equiper et former les éleveurs



Court terme



Moyen terme



Long terme

Former les éleveurs

Doter les éleveurs en bêtes

Les répondants à Ouango ont suggéré la dotation de 2 femelles et 1 mâle par groupement d'éleveurs. La formation et dotation devrait se faire au début de la saison sèche, au mois de novembre.

Une fois que les groupements d'éleveurs sont bien structurés, le modèle des groupements agromultiplicateurs pourrait être envisagé pour augmenter la population locale de bêtes, en particulier pour le petit bétail. Un ou plusieurs groupements sont chargés de faire se reproduire le petit bétail et s'engagent à donner tout ou partie des portées aux autres groupements.³⁶

³⁶ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020, Bangui.

PRIORITÉ 3 - Améliorer la santé animale



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire une pharmacie vétérinaire

Les groupes de discussion ont constaté que l'établissement d'une pharmacie nécessitera d'abord la formation des groupements d'éleveurs, la dotation en bêtes, et la dotation en matériels de construction. Selon un groupe de discussion, si bien structurés et formés, les groupements des éleveurs pourraient être impliqués dans le choix d'un site pour la pharmacie.

La Direction régionale N°6 de l'ANDE (basé à Bangassou) est responsable pour la supervision pour les postes de santé vétérinaires et les poste de contrôle sanitaire.³⁷

³⁷ Le statut révisé de l'ANDE, adopté en 2020.

Commerce



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie**
Gestion des marchés et taxes de commerce, gestion des projets de développement du commerce et de réhabilitation des axes.
- **Chef de secteur des Affaires Sociales**
Présent à Ouango. Supervision et encadrement des groupements économiques.
- **Ouvriers locaux**
Fournir la main-d'œuvre pour les projets de construction.
- **Les commerçants de Ouango**
Mettre en place les agences de l'épargne et de crédit.
- **CLPS**
Supervision de toute intervention de relèvement dans la localité.



HISTORIQUE

- En 2007, un projet appelé « Likus 2 » a construit un hangar et un kiosque au marché Madagbandi.
- En 2015 et ensuite en 2019, ACTED a construit une latrine sur le marché central et le marché Madagbandi, respectivement.
- À une date inconnue, un bienfaiteur a construit quelques étales sur le marché Ouango-Kotta. Cependant, le nombre d'étales n'est pas suffisant pour le nombre de commerçants.



DOCUMENTATION

- Suivi des marchés, REACH, *Bulletins mensuels sur les prix et disponibilités de produits essentiels*.
- Matrice 4W du groupe de travail « Cash Working Group ».
- Cash learning partnership (CaLP), *Delivering Money: Cash Transfer Mechanisms in Emergencies*, 2010.
- Harvey P. and Bailey S., *Good Practice Review 11: Cash Transfer Programming in Emergencies*, 2011.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Impliquer le CLPS** dans le suivi de tout projet.

Commerce

PRIORITÉ 1 - Construire et réhabiliter les infrastructures commerciales

Court terme

Moyen terme

Long terme

Construire ou réhabiliter des hangars sur les 3 marchés

Construire des étales sur les 3 marchés

Doter les commerçants en matériaux de construction et réhabiliter des hangars

Selon un atelier de planification, le marché central est le marché prioritaire pour la construction.

Les groupes de discussion ont spécifié que la tôle était préférée pour la toiture. Les matériaux de construction disponibles localement sont le sable, le gros sable et les moellons. Les pointes, le fer, le ciment, et les chevrons doivent être importés. Tout projet de construction devrait se faire pendant la saison sèche. Les membres de la communauté ont suggéré que les ONG fournissent l'expertise technique pour les projets de construction, tandis que les ouvriers locaux puissent fournir le main-d'œuvre.

Un groupe de discussion a suggéré l'établissement des COGES sur les marchés pour suivre les projets dans les marchés.³⁸

³⁸ Le marché central est actuellement le seul marché qui a un COGES.

PRIORITÉ 2 - Appuyer directement les commerçants

Court terme

Moyen terme

Long terme

Former les commerçants

Établir des structures d'épargne et de crédit

Les groupes de discussion ont exprimé un besoin en formation sur la gestion et comptabilité, les techniques de commerce, et l'AGR. Ces derniers ont suggéré que, suivant cette formation, un responsable parmi les commerçants de Ouango pourrait prendre en charge l'établissement d'un système d'épargne et crédit.

PRIORITÉ 3 - Désenclaver la localité

Court terme

Moyen terme

Long terme

Réhabiliter les axes autour de la ville

Réhabiliter les ponts à proximité

Selon les ateliers de planification, les axes prioritaires pour la réhabilitation sont l'axe vers Bangassou et vers Bema. L'axe vers Gambo et l'axe mineur entre le village de Wuègè et Ouango-Kotta ont aussi été mentionnés.

Les ponts prioritaires se trouvent au secteur Fleuve (village Kiboko, village Gogo, village Yawili-Gambo) et au groupement Zégui (quartier Buse).

Tout projet de construction devrait se faire pendant la saison sèche.

Priorisation intersectorielle

Secteur prioritaire 1

Santé

PRIORITÉ 1 : Équiper les structures sanitaires
PRIORITÉ 2 : Appuyer le personnel soignant
PRIORITÉ 3 : Améliorer les infrastructures sanitaires

Secteur prioritaire 2

Éducation

PRIORITÉ 1 : Renforcer le personnel scolaire
PRIORITÉ 2 : Agrandir et améliorer les infrastructures scolaires

Secteur prioritaire 3

EHA

PRIORITÉ 1 : Améliorer et construire les infrastructures hydrauliques
PRIORITÉ 2 : Assurer la maintenance des points d'eau
PRIORITÉ 3 : Promouvoir l'hygiène auprès de la population
PRIORITÉ 4 : Augmenter le nombre de latrines

La priorisation intersectorielle a été réalisée avec la communauté et les autorités locales lors des 2 ateliers de planification participative le 26 et 27 mai 2021 à Ouango.

Agriculture

PRIORITÉ 1 : Améliorer l'organisation de la filière
PRIORITÉ 2 : Appuyer les agriculteurs

Commerce

PRIORITÉ 1 : Construire et réhabiliter les infrastructures commerciales
PRIORITÉ 2 : Appuyer directement les commerçants
PRIORITÉ 3 : Désenclaver la localité

Élevage

PRIORITÉ 1 : Faciliter la structuration de la filière
PRIORITÉ 2 : Équiper et former les éleveurs
PRIORITÉ 3 : Améliorer la santé animale

Pêche

PRIORITÉ 1 : Équiper et former les pêcheurs
PRIORITÉ 2 : Diversifier les activités de pêche

ANNEXE - Méthodologie

COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires dont dispose AGORA sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives. Elles permettent d'établir un diagnostic territorial, rassemblant les principales caractéristiques du territoire et d'évaluer les besoins de ses communautés.

Au sein de chaque localité, sont rencontrés :

- Les acteurs institutionnels locaux ;
- Les services techniques locaux (lorsqu'ils sont présents) ;
- Les leaders communautaires et religieux ;
- Les acteurs de la société civile ;
- Les fournisseurs de service de base ;
- Les principaux acteurs économiques ;
- Les membres de la communauté : résidents de la localité.

L'unité de mesure est celle de « l'aire urbaine », soit l'air géographique comprise dans un rayon de 5 à 10 km autour du centre urbain (concentration de populations, de bâtis et de services). Cela correspond à la zone d'accès aux services de base couvrant une distance qui peut être parcourue à pied sur la journée par les populations locales.

Entretiens avec les autorités locales

Les données sont collectées par l'équipe AGORA grâce à des entretiens semi-directifs individuels avec des IC. Ces personnes ressources sont identifiées à partir des informations recueillies lors de la présentation initiale aux autorités locales, ainsi que par la méthode dite de la « boule de neige ».

Ateliers de cartographie participative

Les ateliers de cartographie participative sont menés avec 6 à 8 membres de la communauté. Ils ont pour objectifs de cartographier les zones de peuplement du territoire ainsi que les services essentiels en eau/hygiène/assainissement, santé, éducation et marchés. Une désagrégation selon le genre est effectuée. Le statut de déplacement, l'âge et l'ethnie sont des critères de désagrégation envisagés selon le contexte local.

Ces ateliers sont menés sur le modèle des groupes de discussion, à l'aide de guides de discussion semi-directifs. La spécificité de cette activité repose sur l'utilisation de fonds de carte comme support privilégié pour la collecte des réponses des participants.

Entretiens avec les fournisseurs de services de base

Ces entretiens dirigés sont réalisés avec des IC disposant d'informations sectorielles, grâce à l'outil KOBO. L'échantillonnage est le plus exhaustif possible et cible 20 à 40 IC parmi les principaux fournisseurs de services de base dans chaque localité, relevés pendant la cartographie participative.

Groupes de discussion avec les membres de la communauté

Ces groupes de discussion suivent un canevas semi-directif ayant pour objectif de faire émerger des discussions entre les participants sur les thématiques suivantes :

- Vulnérabilités socio-économiques de la population ;
- Mécanismes de gouvernance locale ;
- Enjeux d'accès aux services de base ;
- Cohésion sociale et solutions durables.

A l'instar des ateliers cartographiques, une désagrégation systématique est opérée sur le genre. L'âge, l'ethnie et le statut de déplacement peuvent être pris en compte selon le contexte.

Etude des filières économiques

Afin d'analyser le tissu économique de chaque localité, les équipes AGORA mènent des groupes de discussion avec les principaux acteurs économiques locaux. Sur cette base, des entretiens individuels plus poussés sont menés avec les acteurs économiques clés du territoire pour identifier les opportunités de création de valeurs au sein des filières locales porteuses.

Les répondants aux groupes de discussion sont issus de différentes couches sociales et représentent différentes filières économiques. Une attention particulière est portée à ce que chaque maillon de la chaîne de valeur soit représentée par un participant (producteur, intermédiaire, transformateur, transporteur, commerçant, consommateur).

Les répondants aux entretiens individuels sont des opérateurs économiques reconnus et recommandés pour leur expertise ou leur niveau de connaissance des filières identifiées dans la localité.

Diagnostic des capacités des organisations de la société civile (OSC)

Dans chacune des 21 localités ciblées, les équipes AGORA ont utilisé une version allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic par les OSC de leurs capacités.

Les OSC sont d'abord appelées à déposer un dossier de candidature pour participer ensuite à un atelier. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées pour l'atelier. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (rapports d'activités et financiers) et qualitatifs (perception de l'organisation au niveau local au cours des outils précédemment mis en oeuvre par AGORA). L'atelier de travail permet, en suivant un guide d'entretien élaboré par OXFAM, de mener une autoévaluation des capacités techniques et organisationnelles.

Diagnostic des capacités des acteurs institutionnels

Ces entretiens semi-directifs, avec les acteurs institutionnels en place permettent de dresser un bilan de leurs missions, d'analyser leur niveau de compréhension de leurs rôles et responsabilités, d'évaluer leurs besoins de renforcement techniques et organisationnels au regard de leurs mandats.

Les acteurs institutionnels ciblés sont les personnes ressources au sein des services communaux et des services techniques déconcentrés de l'Etat.

ANALYSE

Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives obtenues sur les différents services sont saisies *via* l'application KOBO sur les tablettes. Elles sont ensuite envoyées sur le serveur IMPACT afin d'être téléchargées, nettoyées et analysées.

Le nettoyage de données, conforme aux standards IMPACT, consiste principalement en :

- L'anonymisation des données ;
- La suppression des valeurs aberrantes pour les questions quantitatives ;
- La vérification de la pertinence des mentions "autre" ;
- La vérification de la cohérence des données (caractéristiques renseignées selon le type d'infrastructure).

L'analyse reprend les principales questions posées dans le questionnaire KOBO et détermine le niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires. Cette analyse quantitative est ensuite mise en perspective avec les données qualitatives collectées à l'aide des autres outils AGORA. Elle permet aussi de recueillir le point de vue des gestionnaires de service sur l'utilisation des infrastructures, et leurs besoins en renforcement de capacités pour la gestion de celles-ci.

Analyse des données qualitatives

Toutes les notes prises manuellement lors des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion sont saisies sur ordinateur, dans une matrice élaborée pour chacune des villes. Cette matrice permet de présenter sur un même document toutes les informations collectées lors du diagnostic (à l'exception du questionnaire KOBO et *Taking the Lead*).

Des entretiens avec des experts techniques et institutionnels, permettent enfin d'enrichir les données collectées et l'analyse réalisée avec une perspective opérationnelle.

Le logiciel d'analyse qualitative Nvivo est utilisé pour permettre un traitement transversal de l'ensemble des données (qualitatives et quantitatives, primaires et secondaires).

DÉFIS ET LIMITES

Les analyses présentées dans ce document sont des conclusions basées sur des données collectées lors d'un intervalle de temps précis et limité. Les principaux défis rencontrés pour la conduite de la recherche ainsi que les moyens de mitigation mis en place sont listés à suivre :

- **La disponibilité des IC.** La prise de rendez-vous avec les personnes ressources, dès le premier jour de la collecte de données a été la solution adoptée ;
- **Les biais de perception de certains acteurs locaux.** Beaucoup d'IC possédaient en effet une "double casquette" au niveau local (à la fois membre de la municipalité et acteur économique ou président d'une association, etc.). La triangulation des informations, possible grâce au large panel d'acteurs rencontrés, permet de pallier les biais de perception des personnes interrogées ;
- **La sensibilité des thématiques abordées,** notamment sur les aspects de justice et cohésion sociale. Pour cela l'équipe AGORA a veillé à n'exclure aucune communauté lors des entretiens individuels ou de la mobilisation communautaire effectuée pour les groupes de discussion.